

# MONTRÉUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET CULTURELLE

Association de vigneronnes  
Ses vins  
du terroir  
un label  
de qualité  
et d'authenticité

*La Cuvée  
Vevry Montreux*  
UNE TRADITION POUR SEMPERVIV

Tél. 021 963 13 48

**Faire le plein à domicile ! **

**gaz  
naturel   
carburant**



voir page 14 [www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch)

 **Casino Barrière  
Montreux** **Un festival de plaisirs**

**Le Jet**  
à Montreux et à l'impasse  
de la Croix de la  
Vierge à Vevey

**LES DES ALPES 57  
1820 MONTRÉUX  
Tél. 021 964 60 60**

Chauffage - Sanitaire - Ventilation - Révision de citernes

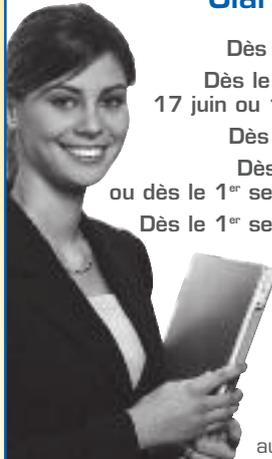
**Lauffer-Borlat**  
SA

*Votre confort, notre priorité!*  
Route de Brent 1 - 1816 Chailly - 021 989 21 51

**altran**   
CORPORATE LEARNING SOLUTIONS

**Prochaines formations informatiques à  
Clarens/Montreux :**

- Dès le 5 mai : MS Excel
- Dès le 20 mai, 17 juin ou 17 juillet : Initiation à l'Informatique et Initiation à la Bureautique
- Dès le 3 juin : MS Word
- Dès le 3 juin, ou dès le 1<sup>er</sup> septembre : Gestion de Stock
- Dès le 1<sup>er</sup> septembre : Formation bureautique

 Vous trouverez l'intégralité de notre offre de cours (IT, utilisateurs, web, CAO, gestion de projet, service management, télécoms, génie industriel, logiciels bancaires...) sur [www.infolearn.com](http://www.infolearn.com)

N'hésitez pas à nous contacter au 021 331 15 30 ou à [infolearn@altran.ch](mailto:infolearn@altran.ch)

**Nouveau: Colt Sport motion.**  
Déjà pour CHF 20'990.-

**Millass**  
Montreux  
MITSUBISHI

Millasson Automobiles • Garage de la Paix • 1820 Montreux  
Tél. 021 963 55 63 • Fax 021 963 56 62

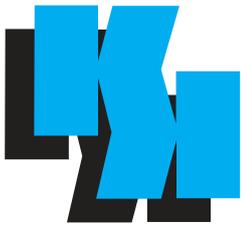
Génial à tout point de vue. 

[www.mitsubishi-motors.ch](http://www.mitsubishi-motors.ch)

021 963 24 24  
0800 24 24 24  
SP. 1820 Montreux  
Tél. 021 963 24 24

**BRUNO DAVID**  
Voyant Médium  
Conseils aux particuliers - Voyance d'affaires

**021 961 10 49**



## KALEC-MOTOR

JEAN KALBFUSS

Chemin du Crépon 47  
1815 Clarens  
Tél. 021 964 46 37  
Fax 021 964 31 26

Réparation  
Vente  
Electro-mécanique  
Bobinage  
Dépannage 24/24

Moteurs électriques industriels  
Ventilation – Pompes – Machines-outils

*Devis sans engagement*



## GRISONI-ZAUGG SA

ROUTES • GÉNIE CIVIL • BÂTIMENTS • ENTREPRISE GÉNÉRALE

**BULLE - VEVEY - DOMDIDIER**



FISCALITÉ / DÉCLARATION D'IMPÔT  
COMPTABILITÉ / RÉVISION  
DÉCOMPTE TVA / CONSEILS  
DE GESTION ET D'ORGANISATION

**Plus de 15 ans d'expérience**



*Roger Antoniadis, exploite cette Fiduciaire depuis le  
1<sup>er</sup> janvier 1993. Faites confiance à son expérience*

FIDUCIAIRE ANTONIADIS SÀRL  
Av. des Alpes 36 - CP 219  
1814 La Tour-de-Peilz

E-mail: [info@fiduciaire-antoniadis.ch](mailto:info@fiduciaire-antoniadis.ch)  
[www.fiduciaire-antoniadis.ch](http://www.fiduciaire-antoniadis.ch)

**Tél. 021 961 11 46**



André Liechti Sàrl  
Architecture d'intérieur  
Diplôme Ecole Beaulieu Paris

Tél.: 021 963 64 33



Télécommunication  
Electricité  
Informatique

VISCOM SYSTEM  
CP 1623  
1820 MONTREUX

TELEPHONE 021 965 31 21  
TELEFAX 021 965 31 22  
[WWW.VISCOMSYSTEM.CH](http://WWW.VISCOMSYSTEM.CH)  
[INFO@VISCOMSYSTEM.CH](mailto:INFO@VISCOMSYSTEM.CH)

**Sony Center**  
**Mobile**

Centre Commercial Midi-Coindet  
Av. Général-Guisan 17  
1800 Vevey  
Tél. 021 921 10 10  
Fax 021 922 39 09  
[sonycenter@viscomsystem.ch](mailto:sonycenter@viscomsystem.ch)  
[www.viscomsystem.ch](http://www.viscomsystem.ch)

**SONY**

## A propos de l'affaire DORIOT

Ne pouvant et voulant pas donner d'informations pour le moment sur cette pénible affaire de dénonciation que je conteste toujours formellement - l'enquête n'étant pas terminée - j'aimerais apporter dans ce journal quelques informations importantes:

En premier lieu, un tout grand **Merci** à ma compagne Laurence, à ma fille Sylvie qui se sont débattues dans tous les sens pour reprendre au pied levé le journal pendant les 14 jours de mon incarcération, avec la peine et la douleur que l'on peut imaginer;

**Merci** à mes parents, toute ma famille, Roger et Cécile pour cet énorme soutien

psychologique et moral malgré leur terrible souffrance notamment dans la lecture des médias;

**Merci** d'être en pensée avec la famille de mon co-inculpé qui n'y est pour rien, mais qui souffre de cette situation ignoble.

**Merci** à tous mes amis (là on les reconnaît) pour votre entourage si précieux;

**Merci** à vous toutes et tous pour vos messages de réconfort et de soutien, par vos e-mail, téléphones, cartes postales, lettres, rencontres, tellement nombreux que je ne peux pas vous répondre individuellement à tous pour le moment.

**Merci** à tous les annonceurs de votre réaction et soutien massif pour la suite.

**Merci** à vous lectrices et lecteurs de ne pas juger trop vite, d'autres l'on fait sans hésitation ni scrupule (tous contre un) belle devise de solidarité! J'ai besoin de vous.

Le journal continuera de paraître envers et contre tout, et ceci sans subventions communales depuis treize ans, grâce aux fidèles annonceurs qu'Info-Ville vous recommande de soutenir massivement.

Dans un prochain numéro: **Comment une vie s'arrête un 2 avril, par qui et pourquoi?**  
*Jean-Claude Doriot, éditeur*

## Conseil communal

### Séance du 12 mars 2008

Les membres du Conseil ont été régulièrement convoqués, le mercredi 12 mars 2008 à 20h00, à l'Aula du Collège secondaire de Montreux-Est.

**Présences:** 82 conseillères et conseillers ont signé la liste de présence.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

**Ont fait excuser leur absence:** M. Alain Feissli, Conseiller municipal; Mmes Catherine Burnat, Monia Ferreira, Antoinette Groux, Christel Stadelmann, MM. Peter Bon, Alain Borlat, Edmond Chevalley, Francis Gonzalez, Michel Granato, Patrick Grongnuz, André Groux, Alain Hiltmann, Yves Laurent Kundert, Christian Mathez, Pierre-Yves Nussbaum, Michel Posternak.

**N'ont fait excuser leur absence:** MM. Antonio Lombardo, Charles Meichtry.

#### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 JANVIER 2008

Avec quelques modifications, le procès-verbal est accepté avec une abstention.

#### 2. PRESTATION DE SERMENT D'UNE CONSEILLERE OU D'UN CONSEILLER EN REMPLACEMENT DE:

- 2.1. M. Thomas Kakoma Aon Ntambu (soc), démissionnaire;
- 2.2. M. Eric Dufaux (lib), démissionnaire;

- 2.3. Mme Sabine Dormond (soc), démissionnaire;
- 2.4. M. Marc Libon (udc), démissionnaire.

Au cours de sa séance du jour à 19h30, les membres du Bureau électoral ont proclamé élus MM. Julio Santiago (soc), Rolf Gosewinkel (lib), Balarajan Rasu (soc) et Mme Zita Ceretti (udc) conformément aux art. 66 et 67 LEDP.

Mme Ceretti accompagnée de MM. Gosewinkel, Rasu et Santiago prêtent serment devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.

Le Conseil prend acte de ces prestations de serment.

#### 3. COMMUNICATIONS DU BUREAU, NOTAMMENT SUR LA COMPOSITION DES COMMISSIONS CHARGÉES DE L'EXAMEN DE LA PRISE EN CONSIDÉRATION OU NON DE:

- 3.1. la motion de M. Alexandre Stæger «Remettre en service le téléski des Prévondes au plus vite»

La commission suivante examinera la prise en considération ou non de cette motion:

**Présidence Libérale:** M. Alexandre Suter;

**Membres:** MM. Jean-Marc Forclaz, Yanick Hess, Anthony Huys, José Jorge, Daniel Manzini, Wolfgang Martz, Edgar Schneider, Alexandre Staeger, Claude Vidoz, Caleb Walther.



# Casino de Montreux

*Votre rendez-vous gourmand*

**Les Planches Jazz du Saxo**

du vendredi 4 au samedi 19 juillet 2008 sur la terrasse du Casino.

Melon, salades, brochettes...  
un festival de saveurs estivales dès Fr. 20.-

Animation musicale tous les soirs  
Restauration de 12h à 02h - Réservations au 021 962 83 83



Casino Barrière  
Montreux

Un Festival de plaisirs

## 4. CORRESPONDANCE

Mme la Présidente a reçu plusieurs correspondances dont une démission de notre Conseil.

La démission émane de Mme Catherine Burnat. Mme la présidente lit un extrait de sa lettre:

*«Après 2 ans au sein du Conseil, je me rends compte que ce n'est pas mon but, alors, au lieu de m'excuser régulièrement, je préfère laisser ma place à une personne plus assidue.»*

Mme la Présidente remercie Mme Burnat pour son passage parmi nous. Elle sera remplacée lors de notre prochain Conseil.

La correspondance suivante émane du Casino Barrière de Montreux. Il s'agit de la copie d'un MANIFESTE DE SOUTIEN AU FUTUR PARKING DU CASINO ET SON JARDIN PUBLIC FACE AU LAC.

L'original du «manifeste» revêtu de 779 signatures a été adressé à la Municipalité. Cet objet étant de la compétence municipale, il sera donc traité par elle mais Mme la Présidente donne toutefois lecture de son texte:

*Nous soussignés*

*Citoyennes et citoyens montreusiens, de la Riviera et autres cantons, Attentifs à la qualité de la vie et la mise en valeur des espaces verts rendus publics*

*Approuvons par notre soutien la démarche du Casino Barrière de Montreux qui consiste à:*

*l'agrandissement du parking du Casino de 60 places souterraines en utilisant l'entrée et la sortie déjà existantes*

*la création d'un jardin paysagé et fleuri avec fontaines, ouvert au public toute l'année, face au lac, dans l'espace situé entre le Casino et l'Hôtel Eden Palace (ex espace de la piscine).*

Mme la Présidente ne se permet pas de commenter la nature de ce manifeste mais elle tient toutefois à faire remarquer que ce texte parle des citoyennes et citoyens montreusiens, de la Riviera et autres cantons.

Or, si l'on examine les signatures, on peut constater que celles des Montreusiennes et des Montreusiens n'en constituent que le 14,5% (113 sur les 779).

**NOUVEAU! UN MARCHÉ SUPPLÉMENTAIRE EN JUILLET**  
**MARCHÉ COFFRE OUVERT**  
 plein-air

**CHAQUE PREMIER SAMEDI DU MOIS D'AVRIL À NOVEMBRE 2008**

05 avril - 03 mai - 07 juin - 05 juillet - 02 août - 06 septembre - 04 octobre - 01 novembre

Horaires: 09h00 - 16h00  
 Lieu ouvert débarras derrière la voiture  
 Bénéficiaires: particuliers et petites entreprises  
 Possibilités de tester du matériel électronique

Entr. 250 places à disposition  
 Prix: CHF 35.-  
 Organisé avec l'appui de la Ville

Accès directe depuis la sortie d'autoroute de Montreux.  
 Informations au: 029 446 23 20 - Yves Mercier  
 Site: [www.intercom.net/marche-coffre-ouvert](http://www.intercom.net/marche-coffre-ouvert)

La correspondance suivante nous a été adressée par le Conseil paroissial de la Paroisse de Montreux de l'Eglise évangélique réformée.

Mme la Présidente lit l'extrait suivant:

*Nous avons été touchés par le résultat du vote sur le crédit accordé à ces importantes transformations à St-Vincent.*

*Votre choix montre à quel point vous manifestez de l'intérêt pour la vie culturelle et culturelle dans la commune et plus particulièrement dans la paroisse réformée de Montreux.*

*Votre décision est également un signe de reconnaissance du travail de recherche de fonds mené par le Comité de l'Association pour les nouvelles orgues. Cet instrument sera le témoin de son temps, puisqu'il se veut résolument contemporain.*

*Dans une ville de culture et de musique, il permettra non seulement de célébrer le culte, d'accompagner les joies et les peines des paroissiens, mais également l'organisation de concerts de qualité.*

*Encore une fois, nous vous adressons nos chaleureux remerciements pour votre intérêt et la confiance que vous accordez à cet important projet.*

Mme la Présidente a reçu également 9 courriers différents émanant de personnes ayant été désignées comme scrutatrices pour l'années 08 et qui, pour des raisons diverses ne peuvent pas ou ne peuvent que partiellement honorer ce mandat.

Le Bureau du Conseil sera nanti de ces courriers.

Le courrier suivant provient des organisateurs du «Trophée Chaplin» relais intercommunal sportif qui aura lieu le samedi 30 août prochain.

Cette course-relais de 4 coureurs qui devront courir à tour de rôle et à 2 reprises une boucle de 350 mètres dans le parc Chaplin à Corsier est réservée à des élus, qu'ils soient membres d'un organe délibérant ou d'une autorité exécutive des 10 communes du district. Tous les coureurs doivent être domiciliés sur le territoire de la commune qu'ils représentent.

Mme la Présidente souhaite faire deux remarques à propos de cette course:

- 1) Bien que cette manifestation fasse partie du concept «la Suisse bouge» mis sur pied par l'office fédéral du sport qui encourage la population à pratiquer un sport sain et peu coûteux, elle regrette qu'il n'y ait aucune mention de la possibilité pour des équipes féminines de se présenter. Visiblement, l'esprit de la «journée des femmes» n'a pas encore «impacté», comme on dit, le trophée Chaplin!!!
- 2) Sa deuxième remarque est aussi un regret. La lettre annonçant au Conseil la mise en place de cette course mentionne, qu'en raison d'agendas chargés, aucun membre de la municipalité de Montreux ne pourra y participer. Ce ne sont donc que des conseillers qui pourront défendre les couleurs de la commune.

C'est d'ailleurs un conseiller qui a l'habitude des courses sportives qui a accepté de coacher l'éventuelle équipe montreusienne. Mme la Présidente remercie toutes les personnes intéressées par cette opération de s'adresser à M. Francis Bruehlhart.

[...]

## 5. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE

Les membres du Conseil ont reçu une communication relative aux opérations immobilières réalisées directement par la Municipalité pendant le second semestre de 2007.

## 6. MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS DEPOSES

Une motion et quatre interpellations ont été déposées sur le bureau de Mme la Présidente.

La motion, déposée par M. Michel Bongard, s'intitule: «De l'eau pour les cultures vivrières de l'Afrique de l'ouest.»

Les interpellations seront développées sous le point 11 de l'ordre du jour.

### 7. RAPPORTS DES COMMISSIONS:

#### 7.1. sur la prise en considération ou non du postulat de M. Alexandre Suter «Mise en place de conditions cadre en vue du retour et de l'arrivée des commerces attendus à Montreux» (rapp.: M. Anthony Huys)

M. Michel Zulauf explique qu'à lire le rapport de leur collègue Huys, les membres de la commission ont posé beaucoup de questions auxquelles le Municipal délégué a répondu en faisant l'inventaire des structures existantes en matière de développement du commerce montreusien.

Ainsi, la tenue des Etats généraux du commerce, convoqués à l'instigation de la Municipalité et en particulier de son membre M. Laurent Wehrli, a pu dresser un certain nombre de constats, dont beaucoup sont pour le moins alarmants, et formuler un certain nombre de propositions, comme la création à Montreux d'un «City Management», programme de coordination, de financement, d'animations et de promotion visant à dynamiser les commerces de quartiers.

D'autre part, la SICOM existe et reste un partenaire privilégié des pouvoirs publics pour mettre en œuvre des solutions novatrices destinées à mettre en avant les commerces de notre ville; d'autre part encore, le partenariat public avec l'organe de promotion économique PROMOVE de même qu'avec les autorités en charge de la promotion touristique et culturelle, est un outil d'intervention directe et institutionnelle qui permet aux pouvoirs publics d'agir, à titre subsidiaire, en faveur du développement économique de notre région.

Si ces actions doivent être développées, qu'elles le soient à la demande précise des acteurs mêmes de ces organes de développement. Et que notre Conseil en soit saisi par des propositions d'intervention ou de financement

Depuis trente ans, nous déplorons et dénonçons la fermeture de commerces spécialisés et de magasins de quartier: mais que peuvent faire les pouvoirs publics pour aller à l'encontre de tels phénomènes, lorsqu'on sait que la structure de base de ces commerces a toujours été essentiellement familiale et que les descendants des pionniers du commerce montreusien n'ont évidemment pas la volonté et les moyens de poursuivre l'activité de leurs devanciers; et lorsqu'on sait aussi que les habitudes de consommation ont évolué en faveur des grands centres commerciaux, lorsqu'on sait encore que les propriétaires de surfaces commerciales cèdent leurs biens à des promoteurs immobiliers qui cherchent seulement à rentabiliser au maximum et le plus vite leurs investissements. Combien de pétitions avons-nous signées pour protester contre le changement d'affectation de commerces et de bistrotiers qui animaient nos quartiers?

Il faut concéder aussi que les collectivités publiques n'ont pas la maîtrise de la propriété et qu'elles ne détiennent pas entre leurs mains les moyens qui permettent d'orienter et de définir les activités économiques et commerciales qu'il y aurait lieu de développer à tel endroit ou à tel moment.

La planification et la mise en place de plans quinquennaux à caractère contraignant sont des chimères auxquelles les socialistes les plus convaincus ont dû cesser de croire depuis quelques années. Dès lors, ce serait une grande hypocrisie d'aller dans le sens du postulat Suter, en sachant que l'on n'a pas les moyens légaux d'agir dans le sens qu'il préconise.

M. Zulauf et les membres de son groupe n'ont pas été insensibles aux protestations émises par M. Suter et par quelques-uns de ses amis libéraux qui dénonçaient le dirigisme, l'incompétence, les excès de pouvoir de la Municipalité et des socialistes en premier lieu.

C'est aux libéraux maintenant d'être conséquents: il n'y a pas de baguette magique entre nos mains qui permettrait d'empêcher la fermeture de certains commerces ou d'obliger l'ouverture de nouveaux magasins.

En conclusion, le groupe socialiste a été presque unanime à s'opposer à la prise en considération du postulat de M. Suter. Mais cela ne veut pas dire qu'il faut baisser la garde: il y a lieu d'agir avec les commerçants, d'encourager les initiatives de toutes celles et ceux qui veulent promouvoir une activité commerciale qui ferait défaut à notre réseau communal, il faut définir des zones piétonnes qui favorisent l'accès aux commerces, il faut soutenir les petits commerçants qui ont été gravement préjudiciés par la fermeture de certaines routes pour raisons de travaux, comme c'est encore le cas dans le quartier des Planches.

Financièrement, notre Commune a les moyens de mettre en œuvre une aide à l'investissement en faveur de commerces d'utilité publique; mais elle ne peut pas porter à bouts de bras des canards boiteux ou contraindre des commerçants qui sont beaucoup trop individualistes.

M. Olivier Gfeller adhère aux propos de M. Zulauf. Il ajoute l'aspect suivant: Lorsque M. Suter a développé son postulat, on aurait pu craindre que les libéraux veuillent mettre fin à la liberté de commerce dans la Commune. Il semble que le débat en commission ait permis de revenir un peu plus aux conditions cadre. Cependant, les intentions premières restent et M. Gfeller se dit réticent face à ce postulat.

Si l'on parle de conditions cadre, M. Gfeller souhaite que l'on revienne à une mesure simple qui aurait pu être prise récemment afin de favoriser le commerce à Montreux: Il s'agit de la gratuité des transports publics. Loin d'être une lubie de la gauche, c'est une vraie mesure qui permet de dynamiser le centre ville. M. Gfeller en veut pour preuve qu'une ville de France a pris cette mesure à l'instigation d'un Maire UMP avec succès car elle a permis aux commerces du centre ville de redémarrer.

M. Gfeller pense que c'est une mesure où tout le monde serait gagnant: l'écologie (moins de pollution), le social (les personnes âgées se redéplacent), mise en valeur des commerces du centre ville qui peuvent ainsi faire face aux grands centres commerciaux de périphérie qui offrent le parking gratuit.

M. Gfeller laisse le Conseil réfléchir et espère que si le postulat est accepté, la Municipalité envisagera d'étudier cette gratuité dans les transports publics.

M. Yves Mucha a participé aux travaux de la commission. Il a pu relever un grand nombre d'arguments, de prétextes et de rejets de responsabilités soit sur la Municipalité, soit sur les commerçants eux-mêmes et leurs associations.

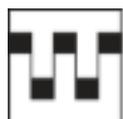
Montreux Libre, suite à ce débat ou plus exactement à la présentation de la situation actuelle, s'est déclaré favorable, par la voix de M. Mucha, à la prise en compte de ce postulat.

Cependant, le débat n'en est pas pour autant clos et les représentants du groupe Montreux Libre aimeraient relever les points suivants:

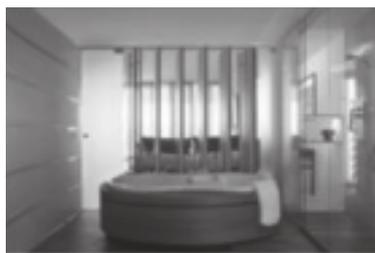
- 1) Montreux Libre prône l'amélioration et/ou la création de zones piétonnes. A cet effet on peut juger les efforts entrepris dans une ville aux caractéristiques géographiques semblables à celles de Montreux et qui ont permis de créer et de redynamiser un centre ville: M. Mucha parle ici d'Evian. Il reviendra à l'occasion sur le sujet: - Faut-il aménager en zone piétonne l'avenue des Alpes ou une partie de celle-ci? La redynamisation économique de Montreux ne peut se faire sans revitaliser l'avenue des Alpes.



**JOST**  
**POMPES FUNÈBRES**  
**Montreux** ☎ **021 963 00 63**  
**www.pfjost.ch**



**WIDER**  
ébénisterie agencement menuiserie



Hôtel - restaurants  
Agencements de magasins  
Appartements - villas  
Armoires - portes  
Cuisines - bar  
[www.wider-sa.ch](http://www.wider-sa.ch)

**WIDER SA MONTREUX**  
CH-1815 Clarens  
Tél. 021 989 22 66  
[montreux@wider-sa.ch](mailto:montreux@wider-sa.ch)

**WIDER SA GENEVE**  
CH-1203 Genève  
Tél. 022 949 09 09  
[geneve@wider-sa.ch](mailto:geneve@wider-sa.ch)

**WIDER SA MORGES**  
CH-1110 Morges  
Tél. 021 804 99 66  
[morges@wider-sa.ch](mailto:morges@wider-sa.ch)

**JOURDAN & OCELLO**  
Chernex



**CONSTRUCTIONS S.à.r.l.**

Natel 079 204 47 45

Entreprise de Maçonnerie  
Génie civil - Rénovations

Route de Chaulin 31 - 1822 CHERNEX  
Tél. 021 964 12 04 Fax 021 964 12 74



**Electricité Sottas Sàrl**

Rue du Mûrier 1, 1820 Montreux, 021 965 36 63



• PLÂTRERIE  
• PEINTURE  
• PAPIERS PEINTS



Avenue du Midi 2 - 1820 MONTREUX  
Tél/Fax 021 964 69 03 - Natel 079 447 28 02

**laik**  
S.A.

**Antonio RAPPAZZO**

Zone Industrielle C  
1072 Forel (Lavaux)

Tél. 021 922 23 19  
Fax 021 922 24 08  
Natel 079 688 28 08

Entreprise spécialisée :

- Isolations
- Chapes ciment
- Ciment rapide
- Chapes liquides
- Chapes liées à l'anhydrite

[www.laik.info](http://www.laik.info) - [a.rappazzo@laik.info](mailto:a.rappazzo@laik.info)

**MARBRERIE**  
**A. TRAMACERE & FILS SARL**  
Art de la pierre

*Marbres, pierres, granits*  
**Fabrication et pose**

*sols  
cheminées de salon  
plans de cuisine  
salles de bains*



Atelier + Bureau:  
Rte de Sonchaux 11  
1820 Veytaux  
Tél. 021 963 62 29  
Fax 021 963 62 42  
Natel 079 210 61 13



**Matériel-Incendie S.A.**

Route de Brent 1  
1816-Chailly/Montreux  
Tél. 021/657 57 10- Fax 021/653 62 55



**ROCHAT-RENAUD SA**

MAÇONNERIE • BÉTON ARMÉ • GÉNIE CIVIL

**MONTREUX - ST-LÉGIER**



**Chauffage  
Sanitaire**

**DUMAS-KESSLER SA**

- ☐ Installation
- ☐ Transformation
- ☐ Entretien
- ☐ Dépannage

**MONTREUX-VEVEY**  
Chailly - Z.I. La Rotte - Tél. 021 944 47 85  
E-mail : [info@dumas-kessler.ch](mailto:info@dumas-kessler.ch)

## Séance du 12 mars 2008

- 2) Il est un fait que la spéculation immobilière pousse les prix des loyers commerciaux à la hausse. Une limitation des résidences secondaires (M. Mucha parle ici des volets clos) serait de l'avis de Montreux Libre, un moyen d'enrayer cette spirale des prix. A ce sujet, il convient d'ajouter que ce ne sont pas les propriétaires de résidences secondaires, de passage ici deux semaines par an, qui font marcher nos commerces le reste de l'année. Il tiendra donc à cœur à Montreux Libre de défendre ce point de vue tout au long des débats futurs en cette honorable assemblée.
- 3) Le troisième point que Montreux Libre aimerait relever ici touche la Municipalité, ce point étant plus psychologique que technique. Sans demander à celle-ci des subventions ou des soutiens financiers parce qu'elle n'a pas mission de s'ingérer dans la gestion des commerces, il paraît cependant souhaitable qu'elle repense sa politique des taxes en y mettant peut-être plus de courtoisie (M. Mucha pense aux factures de taxes reçues par les commerces lors du premier mois d'installation...) peut-être y a-t-il là une démarche à revoir dans le temps et dans la façon de faire.

M. Mucha déclare que ces quelques remarques ont été rédigées dans un esprit constructif et il remercie le président de cette commission pour le travail accompli.

M. Pierre Rochat se réjouit que la discussion qui a déjà été riche et intense lors des travaux de la commission, reprenne de plus belle dans le cadre du Conseil. De toute évidence, il s'agit d'un débat important concernant très clairement la collectivité montreuusienne dans son ensemble et ses autorités.

M. Rochat a bien entendu la réaction de M. Zulauf mais, comme il souvent eu l'occasion de le dire, les propositions de projets publics ne sont pas l'apanage de la gauche, ni l'apanage du centre.

Des libéraux s'engagent dans le cadre des collectivités publiques aussi pour s'intéresser à leur développement. M. Rochat rappelle encore quelques actions des libéraux (Soutien au Marché de Noël, au financement des courses d'école, etc...) s'engageant dans un souci du bien public.

M. Rochat constate aussi dans l'inventaire tout à fait intéressant de M. Zulauf, qu'il y a des limites dans l'engagement des sociétés et que c'est bien joli de dire que l'on fait beaucoup de choses (PROMOVE, SICOM, Etats généraux, etc...). Malheureusement, on peut constater à regret que peu de commerçants se passionnent pour ces questions; il faut donc donner des stimuli de manière à faire évoluer les choses.

M. Rochat a entendu en commission que la Municipalité a énormément de choses à dire sur ces questions qui n'ont plus été développées depuis longtemps. Même s'il y a des motions qui avaient été déposées à l'époque pour évoquer l'hypothèse de la rue piétonne, etc... Ces sujets doivent être repris. Obtenir finalement un rapport de la Municipalité sur l'ensemble de ces questions paraît essentiel.

Il s'agit, comme l'a dit M. Gfeller, de pouvoir mettre en place des conditions cadre qui permettent aux commerces et à l'économie de redémarrer.

Il est évident qu'il y a aujourd'hui une redynamisation à provoquer à Montreux et M. Rochat espère qu'une grande majorité du Conseil soutiendra cette perspective d'une politique publique de soutien limité dans le temps.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

M. Anthony Huys, Président de la commission, donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide avec quelques avis contraires et abstentions:**

de prendre en considération le postulat de M. Alexandre Suter « Mise en place de conditions cadre en vue du retour et de l'arrivée des commerces attendus à Montreux » et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**7.2. le rapport de la Municipalité concernant le postulat Olivier Mark « Evaluer l'impact sur le budget communal 2008 puis pour les années suivantes d'une baisse du taux d'imposition jusqu'à 5 points » (N° 36/2007) (rapp.: M. Félix Glutz)**

M. Félix Glutz, président de la commission, tient à relever qu'il a appris avec surprise que le fait de baisser le taux d'imposition n'était pas très intéressant pour une Commune et qu'il y avait d'autres moyens de favoriser la population montreuusienne.

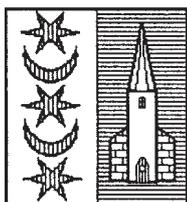
La discussion est ouverte.

M. Alexandre Staeger s'exprime au nom de Montreux Libre. Il remercie le Service des Finances pour son travail.

Ce rapport est l'occasion de rappeler la position de Montreux Libre en matière financière. En premier lieu, M. Staeger tient à rappeler, au nom de son groupe, qu'il est opposé à toute baisse d'impôt. De plus, il refuse d'autoriser de grosses dépenses sans avoir au préalable demandé l'aval des citoyens. En présence d'excédents de recettes, il préfère investir pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyens. Contrairement à une baisse du taux d'imposition, qui sert surtout les intérêts des plus riches, une augmentation des dépenses thématiques, que ce soit dans les transports ou dans l'exploitation forestière, profite à la collectivité dans son ensemble et dans la même mesure pour tous.

A ce sujet, il existe une idée assez répandue parmi l'assemblée - mais surtout à droite - qui veut qu'en cas de situation financière moins confortable que maintenant, où les héritages tombent plus souvent que la neige, on ne puisse plus revenir sur une prestation une fois qu'elle a été accordée. Eh bien elle est fautive!

Si la situation financière se dégrade, nous devons nécessairement réduire notre train de vie. L'intérêt public commande que nous adaptions nos dépenses à nos moyens, et non le contraire! Après tout, ce n'est pas bien différent pour notre commune que pour un particulier qui doit se serrer la ceinture en cas de diminution de ses moyens financiers.



**Jacqueline Pellet**  
Présidente du Conseil communal.

Grand'Rue 73  
1820 Montreux  
[www.montreux.ch](http://www.montreux.ch)

### CONSEIL COMMUNAL DE MONTREUX

Mme Jacqueline Pellet, Présidente du Conseil communal de Montreux, vous informe que les prochains Conseils auront lieu le :

*Le public est cordialement invité à assister à nos séances. (Début: 20 h 00)*

*Aula du Collège de Montreux-Est.*

L'heure et le lieu étant susceptibles de changer, vous pouvez vous informer auprès du Greffe municipal, au n° 021 962 77 70.

Site internet du Conseil communal : [www.conseilmontreux.ch](http://www.conseilmontreux.ch)

30 janvier

12 mars

23 avril

28 mai

18 juin (séance spéciale PGA)

25 juin

10 septembre

8 octobre

12 novembre

10 décembre



## ARTISANS



**Vouilloz Claude-Alain**

Case postale 410 - 1814 La Tour-de-Peilz  
Tél. 021 944 20 47  
Fax 021 944 50 19  
Natel 079 436 66 19  
info@piscinesph7.ch - www.piscinesph7.ch

Création, vente, construction, rénovation,  
entretien et nettoyage de piscine,  
biotope et jacuzzi • Arrosage



**Perréaz Horticulteur-Paysagiste**

Créations - Entretiens

Rte de l'Arzillière 12

1822 Chernex

Tél. 021 981 28 02

Natel 078 824 19 16

**r. koban**

Z.I. La Foge C

1816 Chailly/Montreux - C.P. 87

**Installations sanitaires  
Chauffages centraux  
Ferblanterie  
Service dépannage,  
entretiens**

Tél. 021 964 12 62

Fax 021 964 12 01

Mobile 079 623 69 62



**Housses**

**Sièges**

**Capotes**

**Pose pare-brise**

**Étanchéité**

**Toiles de balcon**

**Tente**

**Bâches**

Rue de Jaman 3 - 1815 CLARENS - Tél.+Fax 021 964 55 37

**Soutien à  
MONTREUX INFO-VILLE:**

**CCP  
17-106360-1**

**Merci de votre confiance**



**La mode au pluriel**

Av. du Casino 32 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 25 90 - 92 - www.sir-montreux.com



Vêtements

Rideaux

Meubles rembourrés

Lavage de tapis d'orient  
et toutes provenances

Ph. Stäuble

Av. Mayor-Vautier 19 - 1815 Clarens

Tél. 021 964 58 95



Fiduciaire Charles Meichtry  
Comptable  
Contrôleur de gestion diplômé

**Comptabilité - Révision  
Gestion  
Administration de sociétés  
Fiscalité**

1815 CLARENS

Rue de Jaman 1

Tél. 021 964 10 66

Fax 021 964 12 45

Site: www.fiduciairemeichtry.ch

E-mail: info@fiduciairemeichtry.ch

**alexursion** sàrl

**Minibus, Taxibus, Midibus, Autocars,  
Excursions, Transferts, Balades, Voyages**

*Petit et grand groupe, Génération 50plus,  
Circuit des amoureux, Famille XXL,  
Sorties Entreprise, Euro foot 2008*

Place des Planches 2

CH-1820 Montreux

Tél. 0041 (0)21 963 53 60

Fax 0041 (0)21963 53 61



[www.alexursion.ch](http://www.alexursion.ch) - [info@alexursion.ch](mailto:info@alexursion.ch)

**TAXIService - Swissriviera**

Appel gratuit 0800 963 963

Appel mobile 0041 (0)79 263 63 63

**Taxi, Taxibus**

Rail TAXI SBB CFF FFS  
officiel

**GARE MONTREUX**



En résumé, Montreux Libre estime qu'il existe une large marge de manœuvre financière pour la commune si l'on s'en tient à quelques règles simples:

- pas de diminution d'impôts,
- pas d'investissements massifs sans l'aval de la population,
- investissements prioritairement dans les infrastructures et projets bénéficiant au plus grand nombre,
- adaptation des prestations en fonction des revenus communaux.

M. Daniel Manzini tient à remercier M. Mark d'avoir développé son postulat. En effet, il a été très utile de connaître l'impact financier d'une baisse d'impôt. Le document transmis par la Municipalité est un excellent outil de travail sur le long terme. Il contient toutes les informations qui démontrent les effets pervers de cette péréquation.

M. Manzini relève qu'au sein de ce Conseil chacun a des représentations quelque peu différentes concernant l'imposition. Sur le long terme, ce rapport permettra tant à la commission des finances qu'à l'ensemble des conseillers, de bien pouvoir se prononcer sur une baisse d'impôt future ou pas.

Il est clair que la situation financière de la Commune est excellente. Néanmoins, M. Manzini croit n'apprendre à personne qu'aujourd'hui les indicateurs qui étaient au vert sont en train de passer gentiment à l'orange voire au rouge. On est donc en droit de se dire que l'on va au devant d'années quelque peu plus difficiles. Aujourd'hui, la stabilité du taux d'imposition est agréable tant pour la Municipalité que pour le Conseil qui doit voir sur le long terme.

M. Manzini revient ensuite sur des propos qu'il avait déjà tenus: Il encourage la Municipalité à mener une politique anticyclique. En clair, investir en période de crise afin de relancer la machine économique régionale et profiter de la baisse des prix des prestations.

M. Caleb Walther estime que la réponse de la Municipalité est un document intéressant. Le Conseil a eu raison d'accepter la prise en considération de cette motion. M. Walther rassure M. Glutz. De nombreux élus autour de lui n'ont pas attendu ce rapport pour être persuadés qu'il existe d'autres politiques publiques efficaces et utiles à la population que l'unique baisse d'impôts.

M. Stéphane Barbey a constaté au travers de ce rapport et de toutes les discussions qui en ont découlé, que les communes deviennent de plus en plus corsetées.

Aujourd'hui, les réflexions liées à la péréquation financière nous apprennent qu'au fond, la liberté que nous avons, comme conseillers communaux, est extrêmement limitée. La Commune de Montreux, du point de vue financier, n'existe pas en tant que telle mais fait partie d'une commune qui met son argent dans un sac commun avec toutes les autres.

Notre pouvoir de gérer les finances est donc assez réduit. Par rapport à ce problème, il est extrêmement important que les conseillers en aient conscience et qu'ils agissent par rapport à cette situation.

Les membres de la commission se demandaient si c'était égoïste que de raisonner par rapport au système de la péréquation ou pas. Par égoïste, ils entendaient est-ce que l'on doit réfléchir uniquement par rapport à notre strict intérêt ou par rapport à l'intérêt général de l'ensemble des communes. La réponse a été de dire que ce cadre nous est donné, nous n'exerçons aucun pouvoir sur ce cadre, mais nous avons la pleine liberté d'agir par rapport à ce cadre. Nous devons donc englober, absorber le système en suspens et doser le mieux possible pour défendre nos intérêts et ceux des citoyens de Montreux.

Pour M. Barbey, cela signifie que nous devons prendre des décisions de façon à ce que, dans ce cadre, les intérêts de la Commune de Montreux soient favorisés. Ce n'est pas égoïste, le système de redistribution étant un automatisme qui nous dépasse et que nous devons accepter.

Dès lors, M. Barbey invite l'assemblée à suivre les conclusions de la commission.

M. Grégoire Furrer explique que le Centre Droite montreuisien accepte avec circonspection les conclusions de la commission mais reste attentif à l'optimisation fiscale de notre Commune.

Le Centre Droite a bien compris les inconvénients et calculs, notamment au niveau de la péréquation, mais il pense qu'il y a certainement d'autres manières de baisser la pression fiscale de façon ciblée: par exemple, en incitant, dans le sens d'une diminution de l'impôt foncier, les propriétaires à rénover leurs biens et à mieux servir la collectivité en créant des logements ou en investissant dans des mesures favorisant le développement durable.

Le Centre Droite encourage donc la Municipalité à rechercher des solutions qui vont dans le sens d'une diminution de la pression fiscale plutôt que dans la recherche de dépenses supplémentaires même thématiques. La commission des finances pourra également y veiller.

M. Olivier Mark constate que le rapport retranscrit fidèlement les discussions de la commission. Lors de nos débats, nous avons pu améliorer nos connaissances sur les interactions complexes qui rendent, semble-t-il, une baisse globale de l'imposition peu rentable pour le ménage communal.

L'exercice n'a pourtant pas été inutile aux yeux de M. Mark. Les membres de la commission ont appris qu'apporter des prestations supplémentaires à la population, quel que soit le degré de prise en charge par le Canton, ne correspond pas à une baisse d'impôt. Grâce aux explications municipales, ils ont aussi appris que l'équilibre des finances n'est pas si robuste que cela à long terme et qu'il faut donc veiller aux dépenses pour éviter toute hausse future de nos impôts.

Enfin, ils ont aussi pris note que si les dépenses thématiques préconisées par la Municipalité devaient être entreprises pour exploiter les possibilités de la péréquation, il faut qu'elles soient génératrices de réels retours financiers et donc qu'il s'agisse exclusivement d'investissements fructueux et qui contribuent au développement durable de la commune.



**Établissement médico-social  
et appartements protégés.**

Sur la Riviera vaudoise.

Une oasis de calme et de confort.

Av. de Collonge 9 • 1820 Territet-Veytaux  
Tél. 021 962 44 11 • Fax 021 962 44 22

UNIQUE EN SUISSE

**TOUZEAU**  
Arts de la Table

*Les plus belles  
listes de mariage*

Villeroy & Boch

**MONTREUX**  
Av. du Casino 28  
021 966 30 10  
www.touzeau.com

M. Jean-Marc Forclaz intervient suite aux propos de M. Barbey parlant d'égoïsme. C'est en effet ce qui lui inspire ce préavis et les conclusions de la commission.

M. Forclaz a un sentiment de malaise par rapport à cette question. Finalement, la péréquation, système destiné à la générosité et à la solidarité, aboutit, ce qui est une aberration, à la recherche de nouvelles dépenses afin de ne pas devoir partager.

Pour M. Forclaz, il y a différentes manières de résoudre ce problème. Le pire serait d'inventer des dépenses futiles pour ne pas partager avec les autres communes; le meilleur, pour éviter cet égoïsme, serait de partager avec les générations futures à Montreux et d'avoir le courage de mettre en route un certain nombre de chantiers, de projets avec de vraies visions sur l'avenir...

M. Forclaz invite donc la Municipalité à faire preuve d'imagination ou à ouvrir certains tiroirs dans l'un ou l'autre de ses services et à proposer au Conseil des grands projets porteurs d'avenir.

M. Wolfgang Martz tient à dire qu'il est faux de prétendre qu'une baisse d'impôt favorise surtout les riches. Si les nouveaux pays de l'Europe de l'Est, qui ont une éducation et une culture communistes qui doivent faire saliver toute les représentations de gauche, se positionnent avec des taux d'impôt bas, ce n'est pas pour favoriser les riches, mais bien pour être attractifs vis-à-vis des entreprises. Si Montreux baisse son taux d'impôt à 70 points comme il l'a fait, il y a quelques années, ce n'est pas pour les favoriser, mais bien pour attirer les riches contribuables, ce qui n'est pas la même chose.

M. Martz regrette également que, par la bouche de M. Glutz, la droite nationaliste découvre que l'économie d'impôt est un argument futile et qu'il peut tout aussi être intéressant de dépenser cet argent plutôt que de le restituer à ceux qui sauront le gérer car il ne passe pas avant entre les mains des collectivités publiques.

Regrets également car M. Glutz relaie avec complaisance une autre information soit celle de M. Neyroud qui trouve qu'il n'y a qu'une seule proposition qui est faite: celle de baisser les impôts *«Depuis environ trente on s'est pénalisé en baissant le taux d'impôt»*. Ceux qui ont un peu d'ancienneté dans cette salle, se souviendront que le Conseil n'a pas fait que de baisser le taux d'impôt: il a été augmenté quand il était nécessaire et rebaisé quand il ne l'était plus.

M. Martz poursuit en constatant que M. le Syndic pourra peut-être infirmer les propos qui lui sont mis dans la bouche au travers de ce rapport soit: *«M. le Syndic rappelle que dans le Canton, on s'achemine vers un rapprochement des taux avec l'objectif d'avoir un seul et même taux pour toutes les communes.»* M. Martz croyait que c'était le credo de M. Zysiadis qui a démissionné suite à ce genre de combat peu fructueux.

M. Jean-Pierre Buholzer s'élève sur le principe des impôts en déclarant ses intérêts: *«Il aime payer l'impôt, c'est un vrai plaisir...»* L'impôt c'est le partage, la redistribution, la solidarité. Le Président du Conseil d'Etat, M. Broulis, tient des propos similaires lorsqu'il déclare, dans 24Heures du lundi 11 février 2008: L'impôt, c'est la cohésion sociale, c'est ce qui maintient la démocratie debout, c'est le socle de la démocratie, c'est son fondement.

Chasser l'impôt et c'est le retour à la barbarie car la seule loi qui perdure dans ce cas, c'est la loi de la jungle, c'est le délitement du lien social et l'apparition d'une société de prédateurs. Que vise-t-on avec l'impôt? Eh bien tout simplement à tendre au bien commun, à une société viable,

vivante et responsable. Par exemple, moins d'impôt, c'est moins d'argent pour la culture, moins de moyens financiers pour la jeunesse par le biais d'engagement d'animateurs sociaux, d'éducateurs de rue, etc.

M. Buholzer termine en disant que *«moins d'impôt c'est la soupe la grimace, car moins d'argent au Festival du Rire...»*

Pour sa part, M. Pierre Rochat souhaite s'associer à ceux qui ont remercié le postulant ainsi que la Municipalité pour son rapport ainsi que la commission qui l'a analysé.

M. Rochat considère que ce rapport reste relativement unilatéral et subjectif. En fait, il est sans grande vision et nous offre une analyse plutôt comptable et calculatoire. Une vision générale, prospective, fondée sur la nécessité de voir en quoi l'impôt peut être modulé et varié en fonction des besoins est absente.

M. Rochat regrette que le texte du rapport soit un véritable relais des lamentations usuelles sur les effets pervers de la péréquation. Il rappelle que durant de très nombreuses années, Montreux a bénéficié du système péréquatif d'aujourd'hui, même s'il est imparfait.

Finalement, aujourd'hui, on doit payer mais cela ne veut pas dire pour autant qu'il faut renoncer à toute baisse d'impôt qui entre en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'attirer ou de faire venir de nouveaux contribuables.

Sur la question des impôts, M. Rochat croit se souvenir que les mêmes arguments ont été avancés lorsque l'on parlait de l'impôt spécial étranger, des baisses d'impôt antérieures. Il y a cependant un constat à faire: si Montreux se porte bien, c'est bien parce qu'il y a eu de justes politiques en matière fiscale par le passé, ce qu'il faudra bien admettre et reconnaître un jour.

On comprend bien que toucher au taux d'impôt est délicat mais il y a d'autres pistes et M. Rochat remercie le Président du groupe radical et libéral d'avoir dit que ces deux groupes se réjouissent que l'on puisse, à partir de cette réflexion, s'engager sur d'autres pistes comme l'impôt foncier ou des allègements fiscaux pour soutenir le commerce et un certain nombre de développements, de manière limitée dans le temps, ce qui ferait partie de conditions cadre intéressantes.

Pour le surplus, M. Rochat précise à M. Buholzer qu'il est, lui aussi, fier de payer ses impôts.

M. Daniel Manzini aimerait un peu de cohérence de la part de la droite. S'il reprend le rapport de la commission, sous le propos de M. Mark, il est écrit au 5<sup>ème</sup> §: *«Dans un premier temps, le but n'est pas forcément de baisser les impôts mais de faire attention à ne pas se lancer trop rapidement dans de grandes dépenses.»*

M. Stéphane Barbey croit que l'incohérence des collègues de droite ressort clairement dans les dernières déclarations de M. Rochat. En effet, comme M. Rochat est Député, s'il souhaite que nous puissions baisser les impôts à Montreux, il lui appartient de changer le système. Pour ce faire, les compétences sont cantonales.

M. Olivier Mark précise à M. Manzini qu'il faisait bien la différence entre les termes comptables des dépenses et des investissements.

M. Pierre Rochat tient à répondre à M. Barbey. Il lui précise qu'il fait son travail en tant que Député et il fait partie d'un groupe qui n'a de cesse de réclamer des allègements fiscaux. M. Barbey ne peut donc pas considérer M. Rochat comme incohérent à ce niveau-là.

M. Pierre Salvi, Syndic, relève que presque tout a été dit. S'agissant de l'attractivité d'une commune par rapport à la fiscalité, M. Salvi fait simplement le constat suivant: l'attractivité de Montreux est maintenant constante depuis deux ans. Nous sommes à la troisième année du taux à 70, résultat d'une baisse de 5 points sur 5 ans. Il faut constater qu'en 2007 la population a connu une augmentation d'env. 400 à 450 nouveaux habitants. Le vrai défi de notre commune n'est pas de dire comment on peut faire pour accueillir de nouveaux habitants mais bien comment faire pour les accueillir en termes de capacité, au travers des infrastructures qui sont les nôtres, de la faculté que nous avons de répondre aux attentes qu'exprime toute population à l'endroit de ses autorités.

À titre personnel, M. Salvi explique qu'il a eu l'occasion de discourir avec M. Leuba, Conseiller d'Etat, en charge notamment des communes, auquel M. le Syndic a dit qu'il était important d'avoir des systèmes de péréquation qui permettent une forme de solidarité entre les communes.

Cependant, le dernier système qui a été mis en place est parfaitement pervers. À ce sujet, M. le Syndic a le plaisir d'informer l'assemblée que cette

**POMPES FUNÈRES  
DE LA RIVIERA**




*A votre service  
24h/24  
avec respect  
et discrétion*

M. Carbonara Y. Scyboz

*Une relation de confiance près de chez vous*

**Tél. 021 961 11 12**

Lausanne - Lavaux - Riviera - Chablais

*Membre Société Vaudoise de Crémation*

## Séance du 12 mars 2008

conclusion est non seulement partagée, mais qu'elle va déboucher sur une révision de la péréquation intercommunale : celle qui ne concerne pas l'Etat en tant que tel (M. Salvi ne parle pas ici de la facture sociale mais de l'autre péréquation).

M. le Syndic précise encore que lorsque l'on a de l'argent, on a toujours des idées soit pour le dépenser, soit pour l'économiser, respectivement pour obtenir moins de recettes. Le jour où le Conseil pensera que le temps est venu de baisser l'impôt foncier, il faudra que la Municipalité se livre à une analyse statistique de la qualité des biens immobiliers qui sont construits à Montreux. Ce qui est très étonnant, c'est que, la taxe étant la même pour l'impôt foncier, ceux qui acquièrent le plus de biens immobiliers à Montreux maintenant sont ceux qui n'habitent pas ici. Il y a donc lieu de faire attention à ne pas se tirer une balle dans le pied: toute nouvelle construction nécessite des charges d'infrastructure et il faut bien que quelqu'un les paie. Conséquemment, ce sont ceux qui font le choix de s'installer chez nous qui participent aux infrastructures qu'il y a lieu de mettre en place pour les servir.

Dernier point, M. le Syndic tient à remercier tous les intervenants, car il n'a pas entendu de critiques quant au réalisme de ce rapport.

M. Félix Glutz tient à rassurer M. Martz. Son intention n'était pas d'être ironique lors de sa remarque en ouverture du débat, mais c'est tout simplement qu'il ne connaissait pas bien cette opération de péréquation et qu'il a appris beaucoup de choses, notamment grâce au rapport de la Municipalité. C'est dans ce sens-là que M. Glutz estime, effectivement, qu'il faut chercher d'autres pistes afin d'attirer des entreprises.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

M. Félix Glutz, Président de la commission, donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide avec deux abstentions:**

de prendre acte du rapport de la Municipalité concernant le postulat Olivier Mark «Evaluer l'impact sur le budget communal 2008 puis pour les années suivantes d'une baisse du taux d'imposition jusqu'à 5 points»

**7.3. sur l'amélioration de la desserte de la ligne VMCV n° 5 (N° 01/2008) (rapp.: M. Marcel Lacroix)**

M. José Jorge précise que le groupe socialiste, ayant proposé la gratuité, est engagé dans l'amélioration globale de l'offre des transports publics sur notre Commune. Il ne peut que soutenir le présent préavis.

En effet, l'augmentation de la desserte de la ligne VMCV N° 5 améliore significativement le confort des habitants des Planches et des Taux en cohérence avec le niveau de développement urbain de Montreux-Centre.

Par ailleurs, le présent préavis constitue une contribution à la mise en place de conditions cadre visant l'amélioration de l'attractivité des commerces à Montreux.

En conséquence, c'est à l'unanimité que le groupe socialiste invite l'assemblée à accepter ce préavis.

M. Caleb Walther signale que le groupe des Verts soutient bien naturellement ce préavis. Par rapport à l'opposition qui a eu lieu en commission, il rappelle que la question posée: - Que peut-on faire pour éviter que les bus soient vides aux heures creuses? a tout son sens. Maintenant, les travaux de la commission l'ont démontré, on ne peut pas faire grand chose. Finalement, il faut donc prendre ce risque d'avoir des bus qui roulent par moment à vide afin d'avoir un service facile à comprendre et donc intéressant pour la population.

M. Walther a encore une demande, même si elle vient un peu tard: Un système de taxi-bus qui pourrait être mis en place assez rapidement vu qu'il n'est pas tributaire des horaires. Peut-être que la Municipalité a les compétences de le faire.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

M. Marcel Lacroix, Président de la commission, donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide avec une voix contraire:**

- d'inscrire dans les budgets 2009 et suivants un montant de Fr. 315'000.— pour les améliorations de la desserte de la ligne VMCV N° 5 tels que décrits dans ledit préavis;
  - d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire.
- 7.4. sur l'octroi d'un crédit de Fr. 3'000'000.— pour l'amélioration des alpages communaux (N° 02/2008) (rapp.: M. Bernard Gret)**

[...]

M. Bernard Gret, Président de la commission, donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide avec deux voix contraires et trois abstentions:**

- d'accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 3'000'000.— pour l'amélioration structurelle des alpages communaux;
  - de couvrir ce montant par les fonds disponibles en trésorerie;
  - d'amortir cette dépense sur une période de 30 ans;
  - d'autoriser la Municipalité à signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire.
- 7.5. sur une demande d'admission à la bourgeoisie de la Commune de Montreux (ancienne procédure) (N° 04/2008) (rapp.: M. Denis Golaz)**

La parole n'est pas demandée.

M. Denis Golaz, Président de la commission, donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide d'admettre à la bourgeoisie de la Commune de Montreux, pour autant que la candidate ci-dessous obtienne un décret de naturalisation vaudoise dans un délai de deux ans à dater de la présente décision:**

Engström Jennie Victoria, née le 2 novembre 1984 à Paris (France), originaire de Suède et d'Amérique (USA), en formation, célibataire, domiciliée au chemin de Mme de Warens 38 à Clarens (VD).

Résultat du scrutin:

Bulletins délivrés	: 82	Bulletins valables	: 82
Bulletins rentrés	: 82	Majorité absolue	: 42
Bulletin nul	: 0	Bulletins blancs	: 3

**OUI : 78**

**NON : 1**

**8. PREAVIS DE LA MUNICIPALITE:**

**8.1. sur l'acceptation de la succession de M. Théodor Kummer (N° 05/2008)**

M. Pierre Salvi, Syndic, explique que ce préavis correspond à des impératifs de type légaux. Un legs ne peut pas être accepté sans qu'il y ait l'autorisation formelle du Conseil communal.

Au-delà de cet acte, il est évident que la Commune de Montreux dans son ensemble, par la voix de sa Municipalité, est très reconnaissante envers cette personnalité. M. le Syndic tient à rappeler que M. Théodor Kummer était une personne qui vivait de manière très discrète et tranquille à Montreux.

Il a passé plusieurs années dans notre ville et a toujours su témoigner de la gentillesse vis-à-vis de toutes les personnes qui le côtoyaient. Il faut donc prendre acte aujourd'hui de cette gentillesse, concrétisée par ce don.

*(suite à la page 17)*



**Horloger**  
Réparation, vente, achat  
Devis gratuit

**Pendules**

Grand Rue 22 - Montreux

**021 963 59 47**

Clin **d'oeil** aux commerçants de la **Grand'Rue**

**A VENDRE OU A LOUER**

**LOCALS COMMERCIAUX DE 1<sup>er</sup> ORDRE EN PLEIN CENTRE DE MONTREUX GRAND-RUE 80.**

SURFACES: 650 M<sup>2</sup> DIVISIBLES  
LIVRAISON: DÉCEMBRE 2008

RENSEIGNEMENTS, VISITES: **021 960 20 20**

**BEAULIEU RESIDENCES MONTREUX**

**MULLER**  
OPTIQUE - VERRES DE CONTACT  
Grand Rue 2 - 1620 Montreux  
Tél. 021 803 09 23

Rainer Bätz - Opticien Diplômé  
**VARILUX SPECIALISTE**

**-20%**  
**-30%**

**Sur les lunettes solaires de la COLLECTION 2008**

**POLICE PUCI Dior** **PORESCH DESIGN** **GUCCI CHANEL VERSACE**  
**Ray-Ban**

## TERRASSE DE L'EUROTEL

directement au bord du lac,  
protégée et ombragée

\*

## GRILLADES AU FEU DE BOIS

spécialités de saison,  
carte estivale,  
assiette du marché,  
végétarienne & pasta.

BEST WESTERN

**Eurotel Riviera**

Réservations au 021- 966 22 30



### Centre Administratif et Culturel

Cité Centre abrite 2 salles de cinéma, la bibliothèque municipale, une ludothèque, une vidéothèque, un cybercafé, une école de musique et un centre de danse.

Dans la partie administrative, il héberge également le siège européen de la Société Stryker Europe SA, une agence générale du Groupe Allianz, un Business Centre, un restaurant, une boutique de prêt à porter ainsi que d'autres entreprises du domaine administratif.

**LONGCHAMP**  
**GERARD DAREL**  
**GEOX**

**Liberty**

Grand-Rue 24 - Tél. 021 963 62 36

## Cloche merle sur Montreux?!

A l'heure où de nombreuses communes ont entrepris une démarche en vue d'une fusion, et où l'on ne parle que de l'Europe, les comptes rendus qui suivent pourraient paraître anecdotiques. Que non point! Les sociétés de village sont l'apanage de la commune de Montreux avec ses villages et hameaux. Elles ont un rôle consultatif et essaient de trouver des solutions pouvant satisfaire le plus grand nombre. Chacune d'entre elles tire la couverture à elles. Ces sociétés vivent essentiellement grâce aux cotisations des membres mais aussi par une rétrocession de la taxe de séjour par Montreux Vevey Tourisme (sauf Vernex).

### CLARENS

L'association des intérêts de Clarens (AIC), bourg qui représente tout de même 40% des habitants de la commune, tenait son assemblée annuelle à la salle de gym.



De gauche à droite: André Wyss, Olivier Mark, Corinne Morerod, Thierry Seiler.

C'est devant une centaine de personnes que le Président, M. Olivier Mark salua les autorités. L'ordre du jour, fut épuisé en moins de deux heures. A noter que les comptes se por-

tent à merveille avec une fortune qui ferait pâlir d'envie le bas de laine de certains. Elle s'élève à près de Fr. 100'000.—.

Le point fort de la soirée fut sans conteste la présentation par le Dr. Maire d'un pré-projet de clinique privée sur la grande place derrière le bâtiment Amida avec parc public.

Diverses nuisances ont été abordées dont entre autre le problème des jardins familiaux qui se transforment le dimanche en barbecue géant...

+ d'infos: [www.swiss-riviera.com/clarens](http://www.swiss-riviera.com/clarens)

### VALLON DE VILLARS



De gauche à droite: Heinz Mubach, membre; Bruna Buttica, secrétaire; Patrick Mauroux, caissier; Anne-Lise Kalbfuss, vice-présidente; Silvano Pozzi, membre; Anne Chessex, présidente et Claude Vahlé, membre.

... Un jour après, au Vallon de Villars, à la salle de La Scie, Mme Anne Chessex, présidente de la société intérêts du Vallon (SIV), expédia les treize points de l'ordre du jour devant trente-cinq membres en moins de quarante minutes. Le comité, comme à Clarens, fut réélu en bloc par acclamations.

Le bruit fait par les locataires de la salle Jean Marggi, fut l'un des deux sujets sensibles. Le second est l'impression donnée par les autorités communales de laisser tomber le téléski

qui relie le Vallon à Sonloup! Les prochaines manifestations de la SIV seront le feu du 1<sup>er</sup> août, la broche annuelle qui se déroulera le 23 août et la brisolée qui aura lieu le 31 octobre. La soirée se termina par un diaporama sur la faune et la flore de la région présenté par M. Claude Moreillon...

### LES AVANTS

... En même temps, de l'autre côté de la colline, la société des intérêts des Avants (SIA) ouvrait également son assemblée annuelle à la salle du Châtelard. Présidée par M. Yves Grépin, caissier et président ad intérim, l'assemblée a pris connaissance de la fermeture pour la fin du mois de l'Hôtel de Sonloup. Que la poste fermerait définitivement à la fin de l'année.



Emmanuel Gétaz, nouveau président

A moyen terme, l'école et la gare MOB devrait également fermer. Des inquiétudes ont été émises quant au maintien du funiculaire reliant Sonloup. Enfin, il a été question de créer un organe de presse couvrant les hauts de la commune!

La soirée se termina par la réélection du comité puis l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Emmanuel Gétaz...

### VERNEX

... A quelques jours de là, en plaine, dans un salon feutré de l'Eurotel Riviera, se tenait l'assemblée générale de l'association des propriétaires du village de Vernex (APVV). De par son nom, la moyenne d'âge est nette-

Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois

**15%**

**PHARMACIE DE CLARENS**

Dr R. Piquerez

Av. Vinet 15 - 021 964 40 00

Ataxiatérapie, Epagyné, Psychothérapie, Fitnes, Bio-Bath, Homéopathie, Diététique

**TERRASSE DE L'EUROTEL**

Grand Rue 81  
021 966 22 30

BEST WESTERN  
Eurotel Riviera

# Manifestations locales

12

ment plus élevée qu'ailleurs. Cela amène aussi de la sagesse et un ordre du jour qui ne fut guère discuté. Notons tout de même qu'après les frasques des différentes banques, la fortune de l'(APVV), qui s'élève tout de même à Fr. 150'000.—, sera transférée à la Banque Raiffeisen de la Riviera. Le comité a été réélu en bloc, sauf le Gouverneur qui devait laisser sa place.



De gauche à droite: Christophe Pittet, membre; Mireille Jaton, secrétaire; François Nicollerat, ancien Gouverneur; Paul Waals, caissier et Niklaus Mani, nouveau Gouverneur.

Mais par les temps qui courent, même chez les Sages, les places au comité sont peu convoitées. L'association se donne un an pour compléter son effectif. Ainsi, M. François Nicollerat restera à disposition de ses collègues durant cette période transitoire. Il a été remplacé après huit années de présidence par M. Niklaus Mani...

+ d'infos: [www.swiss-riviera.com/vernex](http://www.swiss-riviera.com/vernex)

## CHAILLY

... 500 non! 1000! C'est le nombre de places de parc qu'appelle de ses vœux le président de l'association des intérêts de Chailly (AIC) M. Michel Desplands.

En effet, poursuit-il, lors de l'assemblée générale de l'AIC l'autre soir à la **Foge**, si la politique de parcage de la commune de Montreux continue de la sorte c'est le minimum de places qu'il faudrait aménager à proximité de la sortie d'autoroute.



De gauche à droite: Hondzo Adis et Golinucci Philippe, nouveaux membres; Nicole Granada, secrétaire; Catherine Stadelmann, caissière; Jean-François Dominici et Michel Desplands, président.

Un peu désabusé, le Président Desplands a stigmatisé le manque de fréquentation des habitants du bourg à participer aux animations organisées par l'(AIC).

Les différents rapports furent acceptés en bloc par acclamation.

Le comité a été partiellement reconduit. Deux nouveaux membres ont été élus.

+ d'infos: [www.swiss-riviera.com/chailly](http://www.swiss-riviera.com/chailly)

**Bernard Gorgerat**



## Ouverture du Club Nautique Montreux

Le Club Nautique de Montreux a ouvert sa saison dimanche 18 mai. Malgré une météo capricieuse, une trentaine de personnes se sont rendues à cette occasion dans les locaux du port du Basset. Présidé par un duo de choc: **Leonie Ruchet**, vice-présidente et **Jérôme Morel**, président, (notre photo) cette société a retrouvé un second souffle après de longues années de létargies.

[www.aviron-montreux.ch](http://www.aviron-montreux.ch)

bg

Pour ce deuxième cahier consacré aux sociétés locales, nous souhaitons vous remercier pour les nombreuses réactions, en majorité favorables, à notre effort rédactionnel. Nous mettons en place pour le numéro à paraître le 22 août et les suivants de petits télégrammes encadrés destinés aux sociétés locales à but non lucratif. Ces encarts devraient vous permettre d'annoncer un loto, une vente ou un rappel pour une manifestation à laquelle vous tenez particulièrement.

Président(e)s de club(s) et de société(s), prenez note de nos coordonnées et n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

**Bernard Gorgerat - 079 560 99 52 - [redaction@chateau-du-chatelard.eu](mailto:redaction@chateau-du-chatelard.eu)**  
ou [infoville@bluewin.ch](mailto:infoville@bluewin.ch)

Case télégramme: Fr. 150.—\* / Cases publicitaires: 90x45 mm: Fr. 300.—\*  
184 x 45 mm: Fr. 600.—\*

(\* Hors taxe)

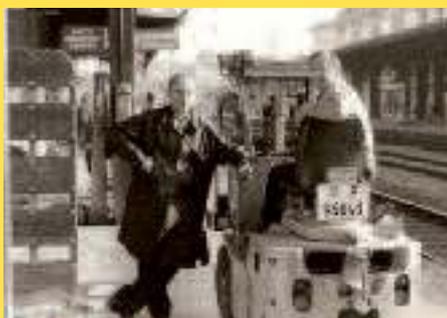


## QUAI 2, VOIE 3: ATTENTION DÉPART!

Cette phrase et bien d'autres étaient distillées par les haut-parleurs de la gare de Montreux. «Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître». En effet la grande époque où la gare de Montreux étaient un carrefour pour les Parisiens se rendant à Château d'Œx, une époque où il y avait encore des porteurs à vous attendre sur les quais. Pas la gare zombie qu'elle est devenue.

Ils étaient vingt-cinq à avoir répondu à l'appel de Gilbert Budry. Les Anciens de la Gare de Montreux se retrouvaient à la Foge le 10 juin dernier pour la traditionnelle raclette organisée par Jeannette Hänggeli.

Signe des temps le plus jeune retraité est **Michel Apotheloz**, agent de mouvement, qui à pris sa retraite au début de l'année.



Le plus ancien, est à la retraite depuis plus de vingt ans. En effet, M. **Pierre Duruz**, alors chef de gare, à quitté les CFF en 1982.

La journée fut appréciée de tous, et chacun repris le chemin du retour avec des souvenirs qui n'auront pas manqué de refaire surface. **bg**

## La pétanque de Clarens: Championne vaudoise!

La pétanque de Clarens organisait les 17 et 18 mai dernier le Championnat vaudois de pétanque. A ce jour, la pétanque de Clarens compte de nombreux titres de champions vaudois: tête à tête, doublettes et triplettes, dont le dernier en date, celui du dimanche 18 mai, à savoir champion vaudois triplettes 2008, remporté par la triplète: CAPPÀ Pascal, ZWAHLEN Philippe et FERRARA Antonio.



De gauche à droite - Debout: Muffale Riccardo, Cappa Pascal, Ferrara Antonio - Accroupis: Matthey Thierry, Froideveaux Régis, Zwahlen Philippe.

Elle peut s'enorgueillir également de nombreuses places d'honneur dans des championnats nationaux, ainsi que d'un titre de champion suisse triplettes mixtes en 2003, un titre de champion suisse des clubs en 2006, ce qui lui a permis d'affronter le Danemark en coupe d'Europe des clubs 2006.

**La pétanque en chiffres:** ce sont trente-trois licenciés, qui peuvent concourir de différentes manières:

Tête à tête = 1 joueur contre un joueur avec chacun trois boules.

Doublettes = 2 joueurs contre deux joueurs avec chacun trois boules

Triplettes = 3 joueurs contre 3 joueurs avec 2 boules chacun

Une boule pèse entre 650 et 800 grammes pour un diamètre allant de 70,5 mm et 80 mm. Le lancé du bouchon au début de la mène se fait entre 6 et 10 mètres. **bg**

+ d'infos sur: [petanque-fsp.ch](http://petanque-fsp.ch)



Jimmy Logan, membre fondateur

**Jimmy Logan 62 ans, membre fondateur de la Pétanque de Clarens. A l'époque les assemblées et manifestations se déroulaient au Café des Sports à Chailly. Le club comptait alors une quinzaine de membres.**

**C'est en 1973 que la société fut créée, un peu après le club des Avants. Ce sport connaissait un engouement particulier.**



**MICHEL COSANDEY**  
**EDMOND WAHLEN**

**Garage de la Vigie**  
MC Sport S.à.r.L.  
Ch. De la Rottaz 3  
1816 Chailly / Montreux  
Téléphone: 021 944 32 32  
Fax: 021 944 54 20  
[www.mc-sport.ch](http://www.mc-sport.ch)





Représentant pour la Suisse:

**Fernand Rudaz**

1981 VEX - Tél. 079 560 40 42 - Fixe 079 507 76 83

# GAZ NATUREL, UNE ENERGIE D'AVENIR !

## Rouler au gaz naturel carburant, c'est plus propre et plus écologique!

Les résultats d'une étude récente de l'EMPA (laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche) qui compare les émissions des différents modes de propulsion démontrent clairement que **les véhicules les plus propres sont ceux qui utilisent le gaz naturel carburant.**

Le gaz naturel carburant offre un prix particulièrement avantageux par rapport aux carburants traditionnels. Les automobilistes qui optent pour le gaz naturel carburant roulent donc sensiblement meilleur marché qu'avec de l'essence ou du diesel, tout en contribuant à préserver l'environnement.



Sur les réseaux desservis par nos deux sociétés gazières, le prix à la pompe du gaz naturel carburant reste fixé à Fr. 1.02 par litre équivalent essence (ou Fr. 1.50/kg) dans les quatre stations de Puidoux (photo), Vevey, Aigle et Collombey.

## Faire le plein à domicile de gaz naturel carburant!

La mini-station de remplissage Phill permet de faire le plein de gaz naturel carburant à domicile, en toute sécurité. Il suffit de brancher le pistolet de chargement sur votre voiture et d'appuyer sur le bouton "marche". L'appareil s'arrête automatiquement dès que le réservoir est plein.

Une fois la mini-station Phill installée dans votre garage ou sur un mur extérieur, l'appareil est raccordé aux installations intérieures de gaz naturel et d'électricité du bâtiment.

Phill fait le plein de votre voiture même durant la nuit. Aucun entretien n'est nécessaire.

La mini-station est mise à disposition par le distributeur.



Une solution simple et novatrice pour faire le plein de gaz naturel carburant à domicile.

## Réseau virtuel ou les avantages du gaz naturel sans attendre!

Le concept de "réseau virtuel" développé par Holdigaz permet de couvrir la période précédant l'arrivée de cette énergie par canalisations grâce à la livraison temporaire de gaz naturel au moyen d'un véhicule spécialement équipé.

Nos clients profitent ainsi sans attendre des avantages et du confort offerts par cette énergie à la fois économique et respectueuse de l'environnement. Le moment venu, le raccordement au réseau de distribution des sociétés gazières intervient sans modification des installations intérieures existantes.



Grâce à ce véhicule spécialement équipé, nos clients bénéficient sans attendre du confort et des avantages offerts par le gaz naturel.



Clin **d'oeil** aux commerçants de la **Grand'Rue**

Vos solutions immobilières

**PUBLIAZ**

GERANCE & COURTAGE

Grand-Rue 114  
1820 MONTREUX  
+41 21 966 00 66  
www.publiaz.com



**CGS**  
immobilier

www.cgs-immobilier.ch

Grand-Rue 98  
1820 Montreux  
Tél. 021 962 70 50



**ACHAT**  
**VENTE**  
**ESTIMATION**

Lausanne La Tour-de-Peilz Châtel-St-Denis Fribourg Monthey

**Paradise**  
**CHALET**  
**RESTAURANT**



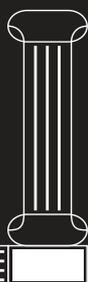
**FONDUES**  
**CHARBONNADE**  
**SPECIALITES VAUDOISES**  
**TERRASSE PANORAMIQUE**

Av. des Alpes 37 - 1820 Montreux  
Tél. : 021/963.19.02 - Fax : 021/963.19.03  
E-mail : paradise.chalet@bluewin.ch  
www.paradise-montreux.ch  
**OUVERT 7/7 de 6h00 à 24h00**



**BLACK PEARL**  
Bar - Club

Grand-Rue 92  
CH-1820 MONTREUX  
Tél. +41 (0)21 963 52 88  
contact@leblackpearl.com  
www.leblackpearl.com



*La Rouvenaz*

*Spécialités italiennes  
&  
Fruits de mer*

*La Vinoteca*

*Bar à Vins*  
021 963 27 37

Rue du Marché 1 - 1820 Montreux - Suisse  
Tél. +41 21 963 27 36 - Fax : +41 21 963 43 94  
E-mail: rouvenaz@bluewin.ch



Point de rencontre  
de la clientèle internationale  
et des Montreusiens

Ouvert tous les jours  
di à je 17h à 2h - ve et sa 17h à 3h

*Fairmont*  
LE MONTREUX PALACE  
MONTREUX, SWITZERLAND

Grand-Rue 100, Montreux  
www.fairmont.com/montreux  
Tél. 021 962 12 12 - Fax 021 962 17 17

# GASTRONOMIE



Restaurant  
Pizzeria  
Chez Gloria



**Poissons - Fruits de Mer**  
**Pâtes fraîches**  
**Mets de Brasserie**  
Avenue des Alpes 8  
1820 Montreux  
Tél. 021 963 63 83  
lesquatresaisons@bluewin.ch



Hôtel Victoria Glion sur Montreux

Terrasse panoramique couverte

*La vie de château,  
dans une atmosphère feutrée*

Le restaurant réputé vous propose  
une cuisine exquise

**Tél. 021 962 82 82**



HÔTEL-RESTAURANT DE L'AIGLE  
RÔTISSERIE «CAFÉ DE PARIS»

**Poissons du lac  
et de mer**

Famille TURRIAN  
Grand-Rue 48 – 1844 VILLENEUVE (VD)  
Tél. 021 960 10 04 - Fax 021 960 10 03  
Fermeture: mardi et mercredi  
www.delaigle.ch

**RESTAURANT PIZZERIA**

Salle banquets ou conférences pour 60 personnes



**RIALTO** Fermé le lundi

*Côte de bœuf à la braise  
Filet de bœuf sur ardoise - Entrecôte sur ardoise  
Fondue Bourguignonne ou Chinoise  
Gambas*

Chez Ricardo et Albina

Av. Mayor-Vautier 2 1815 Clarens-Montreux  
Tél. 021 964 32 02 Natel 079 601 98 86

tralala hotel

**\*\*\***  
montreux

Rue du Temple 2  
1820 Montreux  
Switzerland

reservation@tralalahotel.com  
+41 (0) 21 - 963 49 73  
www.tralalahotel.ch

“Unique !  
Hôtel de charme & atmosphère musicale.”



Rue Industrielle 30 B - 1820 Montreux  
Tél. 021/963-25-70  
Ouvert de 17h à 24h - Fermé le Dimanche



**Ouvert 7/7**

Rue du Marché 23 - 1820 Montreux  
Tél. 021/963-90-00  
Site : [opuscafe.ch](http://opuscafe.ch)



**Spécialités  
de fromages  
mets du terroir**

(fermé le dimanche)

Laurent Monney tenancier  
Sacre-du-Printemps 21  
CH-1815 Tavel/Clarens

Tél 021/964 77 66  
Fax 021/964 77 91

Case postale 88 - 1816 Chailly

**VOTRE SOIREE  
DE REVE  
à  
L'ALCAZAR**

Territet-Montreux

**Mariages, soirées  
de sociétés, etc.**

Renseignements :  
Dad Régné - Tél. 021/320 73 56  
Rue de Bourg 29 - Lausanne



RUE DE LA COURONNE 24  
1820 MONTREUX

Café Restaurant de La Couronne

**LA CUISINE  
AU FIL DES SAISONS**

Vincent Blanc  
Cuisinier

Plat du jour  
Fr. 18.50.-  
Café compris

FERME DIMANCHE ET LUNDI  
TEL/FAX : 021/963 68 65  
INFO@RESTAURANT-VINCH

**RESTAURANT PIZZERIA**  
*Spécialités italiennes*

**LA GONDOLA**

Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois  
Chez Sabine et Annibale

LA GONDOLA VOUS PROPOSE  
SES MENUS, ASSIETTES DU JOUR,  
SPÉCIALITÉS DE POISSONS

Fermé le mercredi

Restaurant-Pizzeria La Gondola  
Grand'Rue 89 - 1844 Villeneuve  
Tél. 021 960 31 36



**Restaurant Pizzeria**

de la Couronne

**SPECIALITES ITALIENNES**

salle pour banquet

de 11 h 30 à 14 h 30 / 18 h à 24 h

Av. des Alpes 102  
CH - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 35 28

## Séance du 12 mars 2008

[...]

La commission suivante étudiera ce préavis:

**Présidence socialiste:** M. Jean-Bernard Kammer;

**Membres:** Mmes Prisca Gaillet, Irina Gote, Claire-Lise Gudet, Maja Liew, Barbara Lüdemann, MM. Stéphane Barbey, Laurent Demartini, Ahmad Jahangiri, Pierre-André Spahn, Bernard Tschopp.

## 9. RAPPORTS DE LA MUNICIPALITE

### 9.1. en réponse à la motion (ancienne) de Mme Janine Wiedmer «Améliorer la qualité de vie et l'attractivité du centre ville et des villages» (N° 06/2008)

Mme Bouquet constate qu'il aura fallu quatre ans pour la réponse! Et que trouve-t-on dans cette réponse, des considérations générales, un rappel des différences entre zones 30, rue piétonnes ou zones de rencontre.

Au bilan des aménagements: cinq réalisations

En projet: Planchamp-Dessous  
Espace Rouvenaz  
Place de la Gare

Zones 30: une réalisation, celle du Casino  
Au budget: Territet et Vaudrès à Clarens

Le plan des investissements 2006-2011 prévoit pour les réalisations des zones 30, un demi million en 2007 et un autre en 2008 et ensuite zéro pour les années suivantes.

La réponse municipale parle de ce million de francs qui sera consacré en 2008-2009 à Clarens-Centre, Clarens-Gare et Tavel.

Où sont les «hauts de la commune» dans ce programme?

Mme Bouquet vit à Chernex, la motionnaire et plusieurs membres de ce Conseil aussi d'ailleurs. Savez-vous qu'à Chernex nous avons la chance d'avoir encore deux magasins d'alimentation, une boulangerie, une pharmacie, une poste? Pour combien de temps encore?

Les problèmes de trafic font que beaucoup d'habitants des quartiers périphériques du village préfèrent aller faire leurs courses à l'extérieur (Bonay, Villeneuve, Vevey etc.). Pour eux, se rendre au village, à pied, c'est dangereux et en voiture, il n'y a pas de possibilité de parking.

Et Mme Bouquet ne parle pas ici du problème des enfants qui vont à l'école ou des mamans qui désirent se promener avec de jeunes enfants ou des poussettes.

Elle encourage les commissaires à demander plus d'ambition, plus de projets, plus de rapidité et surtout à ne pas oublier systématiquement les «hauts».

M. Jean-Pierre Buholzer admire, considération d'urbaniste, le jargon abscons suivant: «Au cours des dernières décennies, la pression sans cesse croissante, la mobilité individuelle et la multiplication des équipements techniques ont progressivement renversé les rôles des espaces publics

urbains villageois, la fonction vasculaire prenant le pas sur les fonctions sociales, civiques, représentatives et scénographiques.»

M. Buholzer remarque aussi que le Coteau de Belmont figure dans le calendrier PDcom 2005 pour les années 2006-2007. Or, dans le rapport municipal en réponse à la motion de Mme Wiedmer (p. 3/5), ce Coteau de Belmont a complètement disparu.

M. Buholzer espère que la liste pourra être complétée en commission.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

La commission suivante étudiera ce rapport:

**Présidence des Verts:** M. Olivier Blanc;

**Membres:** Mmes Juliane Baumann, Marie-Claire Fauconnier, MM. Jean-Pierre Buholzer, Thierry Cantarini, Bernard Gret, Daniel Guex, Yanick Hess, Ahmad Jahangiri, Henri Supplify, Rudolf Thomann.

### 9.2. en réponse à la motion de M. Caleb Walther «A vélo à Montreux, on dépasse les autos; quelques mesures concrètes à mettre en œuvre pour faciliter l'utilisation du vélo dans notre commune» et au postulat «A vélo à Montreux, on dépasse les autos; quelques mesures concrètes à mettre en œuvre pour faciliter l'utilisation du vélo dans notre région» (N° 07/2008)

M. Caleb Walther a eu l'impression, suite à la réception du rapport municipal de lire une réponse à une simple interpellation. Dans une telle situation, son premier réflexe aurait été de déposer une motion pour demander des mesures concrètes. Hélas, c'est déjà à une motion que le rapport municipal prétend répondre. Cette motion demandait à la Municipalité de prendre des mesures concrètes pour améliorer l'utilisation du vélo dans notre Commune. Comme elle a été acceptée par le Conseil (avec une abstention), le règlement est clair: la Municipalité doit impérativement déposer un projet qui propose des mesures concrètes.

Pourtant, que lit-on dans le rapport municipal: - qu'une étude sera entreprise; qu'il n'est pas exclu qu'à l'avenir, cette solution puisse être appliquée ou encore qu'une autre proposition devra faire l'objet d'un projet spécifique.

Pour M. Walther, ces réponses sont pour le moins trop vagues. S'agissant d'une motion de nouvelle version, à savoir une motion contraignante et non pas un postulat demandant une étude générale.

M. Walther n'est donc pas du tout satisfait de cette réponse et il est prêt de la penser contraire au règlement communal. C'est surtout la déception qui prédomine en lui, comme il est certain que la Commune peut mieux faire et qu'elle doit mieux faire, il va profiter de la commission pour expliquer à nouveau ce qu'il demandait, il y a plus de deux ans, à savoir, des mesures simples et concrètes.

M. Walther ne se voit pas admettre que ce rapport constitue en l'état une réponse à la motion concernée.

M. Olivier Gfeller rejoint les propos de M. Walther: en l'état actuel, il refuserait cette réponse municipale. En effet, elle ne comporte rien de concret, les choses n'avancent pas et ce mode de faire devient assez agaçant.

## MONTREUX INFO-VILLE

Editeur : Info-Ville Sàrl

Parutions : 6 fois l'an - Tirage : 15'000 exemplaires  
Publicité-Rédaction : Tél et Fax 021 963 75 18

E-mail : [infoville@bluewin.ch](mailto:infoville@bluewin.ch) - Site [www.infoville.ch](http://www.infoville.ch)  
Correspondance : Case postale 293 - 1820 Montreux 2

Abonnement hors commune : FR. 45.-



M. Gfeller rappelle tous les enjeux relatifs à cet objet.

La parole n'est plus demandée, la discussion est close.

La commission suivante étudiera ce rapport:

**Présidence UDC:** M. Patrick Millasson;

**Membres:** Mme Karine Chevallier, MM. Francis Brülhart, Thierry Cantarini, Francis Gonzalez, José Jorge, Denis Michel, Yves Mucha, Michel Posternak, Rudolf Thomann, Caleb Walther.

## 10. DEVELOPPEMENT DU POSTULAT DE:

### 10.1. M. Anthony Huys «La sécurité routière et la convivialité au village de Glion»

M. Anthony Huys donne lecture de son postulat:

#### AVANT - PROPOS

Nous vivons depuis quelques temps une période où l'urbanisation est très forte, on peut même dire «galopante». L'augmentation de la densité d'habitations veut dire augmentation de chantiers (heureusement qui se traduisent en emplois - salaires), mais qui amènent aussi plus de trafic de poids lourds. Et qui parle d'augmentation de logements parle aussi de l'intensification des infrastructures et surtout de l'augmentation du trafic privé (voitures, deux-roues), accroissement aussi galopant depuis les années 1960. Il n'est pas difficile de constater que nos réseaux routiers ne sont plus adaptés pour absorber le trafic actuel.

Mais est-ce que les normes de sécurité locales ont bien été adaptées en fonction de cette situation? A la plupart des endroits de la commune de Montreux, nous pouvons parler de choses réalisées. Mais il me semble que la commune se doit aussi de se préoccuper des villages et hameaux des hauts.

Ce qui m'a engagé à déposer ce postulat, vient en partie de ma participation à la commission qui examinait la motion «La sécurité routière et la convivialité aux Avants», motion transformée en postulat, déposée par notre collègue Monsieur Stéphane Barbey. Là aussi je me suis rendu compte que la convivialité dépend énormément de la sécurité routière.

#### VENONS-EN À GLION

Cela fait maintenant 31 ans que j'habite à Glion. Notons quelques maigres réalisations: le marquage d'un trottoir jaune sur la Route des Avants, un passage clouté en plus et un déplacement de panneaux de circulation, autrement pas de changements majeurs. Et n'oublions pas que tout accès au le village de Caux passe par Glion.

Mais Glion est très fréquenté pour ses belles balades. En été comme en hiver, le soleil réchauffe les sentiers des forêts ainsi que les routes de Valmont et des Avants. Cette remarquable situation attire de multiples promeneurs de tous âges.

Il y a aussi de nombreux jeunes couples qui s'y installent avec leurs enfants. Il y a surtout deux endroits clés au village: le collège et la place au centre du village, endroits convoités par ces enfants. Ce sont les chemins menant à ces endroits qui méritent réflexion.

En 1986, une de mes filles s'est fait renverser par une voiture. Dieu soit loué; aucune égratignure, pas de bobo! Plus peur que de mal!

Maintenant, je vois passer ces enfants, parmi eux mes petits-enfants. Soyons «vigilant!» N'attendons pas un accident grave avant d'agir.

#### EPILOGUE

Plusieurs endroits du village méritent d'être mis sous la loupe. J'aurai l'occasion de les présenter en détail à la commission lorsqu'elle examinera ma proposition.

Le comité de l'Association des Intérêts de Glion apporte son soutien à une réflexion approfondie qui devrait avoir lieu. M. Büchler, son président, a reçu une copie de ce postulat à titre informatif.

Par avance, je vous remercie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, chers collègues, de bien vouloir prendre en considération ce postulat et de le renvoyer à une commission pour étude et rapport lors de notre prochain conseil.»

La parole n'est pas demandée.

Ce postulat sera transmis à une commission lors de notre prochaine séance.

## 11. DEVELOPPEMENT DES INTERPELLATIONS ET REPONSES DE LA MUNICIPALITE

### 11.1. interpellation de M. Jean-Pierre Buholzer à propos du NED

M. Jean-Pierre Buholzer donne lecture de son interpellation:

«J'ai appris par le biais d'un article paru dans 24 Heures du lundi 11 février que le NED arrive en fin de bail et que la BCV s'apprête à vendre les locaux, car elle aurait trouvé deux acheteurs intéressés. Les concerts sont très courus par toute une jeunesse qui apprécie les animations musicales. Je rappelle également que le prix d'entrée n'est de loin par celui d'autres spectacles à Montreux, ce qui permet à de nombreux habitués de venir écouter des concerts à des coûts modérés plutôt que de rester «scotchés» devant le petit écran ou d'aller casser des voitures...

«Huit mille entrées ont été enregistrées en 2007», nous informe M. le Municipal Laurent Wehrli.

De plus, d'autres occupants occupent les lieux comme le Centre social protestant, un skate-park, une école de danse.

J'ai également lu que la Commune soutient le NED, mais qu'elle n'a pas d'autres locaux à proposer... Celui-ci tourne avec un budget annuel de trois cent mille francs.

Mais la BCV vient d'émettre un avis de fin de bail...

Mes questions sont les suivantes:

1. Que compte faire la Municipalité ?
2. La Municipalité pourrait-elle se porter acquéreur?

Par avance, je remercie la Municipalité de ses réponses. »

M. Laurent Wehrli, Conseiller municipal, répond de la manière suivante, au nom de la Municipalité:

**Question 1:** La Municipalité n'a pas attendu l'interpellation de M. Buholzer pour agir. En contact permanent avec toutes les institutions subventionnées, la Municipalité était au courant de la situation.

M. Wehrli rappelle ici par une incise, M. Buholzer ayant évoqué le budget du NED, qu'en 2007, le NED avait les moyens de payer ses deux mois de retard de loyer. Un problème interne a conduit à cette situation, découlant d'un rapport entre le propriétaire et le bailleur. Il faut rappeler que la Municipalité n'est ni locataire, ni propriétaire. Elle ne peut donc pas s'immiscer dans le cadre de cette procédure que l'on va qualifier ici de procédure privée.

Néanmoins la Municipalité est soucieuse de la vie du NED et de son intérêt dans le paysage culturel montreuisien. A ce titre, la Municipalité a pris divers contacts, a aidé à la discussion, a conseillé l'équipe du NED dans le cadre de cette situation.

M. Wehrli en profite pour saluer ici le programme fait par l'adjoint à la direction économique culture et tourisme qui a fait un très gros effort à ce niveau. Dans ce cadre-là, la Municipalité se réjouit qu'une commission de conciliation en matière de baux a pu être organisée et se déroulera dans quelques semaines.

La Municipalité a bon espoir qu'un terrain d'entente puisse être trouvé entre la BCV, propriétaire de ces lieux au travers de sa Société de gestion immobilière SOGIROM et le NED.

## Séance du 12 mars 2008

**Question 2:** La Municipalité a traité de cette question il y a maintenant quelques années. Elle a renoncé à proposer un tel achat au Conseil communal. Par ailleurs, la Municipalité est en contact avec un certain nombre d'investisseurs ou personnes qui s'intéressent à cette parcelle puisque d'aucuns ont notamment fait part de leur intérêt à intégrer des éléments culturels dans leur projet. A ce jour, aucune décision d'achat formelle a été validée.

M. Wehrli tient à rappeler que le NED est parfaitement au courant de cette situation tout à fait transitoire de par la réalité de la propriété de la BCV. Cette dernière a d'ailleurs toujours été transparente avec le NED en disant qu'ils acceptaient cette présence à bien plaisir et selon un contrat de location à court terme, permettant à la BCV d'agir au moment d'une vente. De toute manière, si c'était la Commune qui achetait cette parcelle, cela impliquerait une fermeture pour l'ensemble des partenaires qui utilisent ce bâtiment durant plusieurs mois, le temps de démolir puis de reconstruire.

En ce sens, M. Wehrli, au nom de la Municipalité, considère avoir ainsi répondu à cette interpellation.

#### 11.2. interpellation de M. Emmanuel Gétaz concernant l'utilisation des enfants dans la mendicité

M. Emmanuel Gétaz donne lecture de son interpellation:

«Il y a quelques jours, j'ai eu l'occasion de voir, à plusieurs heures d'intervalle, au même endroit, la même personne mendier, tenant un enfant de deux à trois ans dans ses bras. Il faisait très froid ce jour-là.

L'utilisation d'enfants dans le cadre de la mendicité est intolérable, car elle porte atteinte aux droits de tout enfant à la protection, aux soins et à un traitement respectueux. Conformément à des conventions, lois et règles constitutionnelles que la Suisse doit faire appliquer partout sur son territoire.

Dans le même ordre, des enfants en âge de scolarité obligatoire passent une bonne part de leur journée vers les distributeurs de billets de trains ou bus, à demander de l'argent aux voyageurs.

Ces enfants devraient être à l'école ou dans un cadre leur assurant protection et droit à l'éducation.

La mendicité n'est pas illégale, elle est même un droit que certains adultes exercent lorsqu'ils n'ont plus d'autre possibilité de subvenir à leurs besoins. Certains, en Suisse, veulent l'interdire. C'est un autre débat et en l'état, à ma connaissance, la mendicité est légale.

Mais elle ne peut en aucun cas être tolérée si elle contrevient aux droits de l'enfant à être protégé, soigné et éduqué.

Je pense donc que la Commune de Montreux doit se montrer stricte sur ce sujet et faire appliquer la loi, partout sur son territoire et en tout temps.

Dernièrement, le Conseil communal de Vevey a débattu de cette même question et un groupe de travail a été constitué. Or, la mendicité n'existe

réellement que dans les centres urbains, là où suffisamment de passants sont susceptibles de soutenir une personne dans le besoin. Les solutions en réflexion à Vevey devraient donc aussi être pensées pour Montreux.

Je souhaite par conséquent savoir:

- Premièrement, si la Municipalité envisage de participer au groupe de travail constitué à Vevey, pour que l'analyse à faire puisse impliquer, puis s'appliquer aux deux centres urbains de la Riviera de manière cohérente?
- Deuxièmement, quelles mesures la Municipalité a-t-elle prises ou compte-t-elle prendre, pour que dans tous les cas, les droits de l'enfant soient strictement respectés, dans le cadre de l'exercice de la mendicité sur le territoire communal?

Par avance, je remercie la Municipalité de ses réponses.»

M. Pierre Salvi, Syndic, répond comme suit à cette interpellation qui relate des faits authentiques avec beaucoup de tact.

Il est possible que ce groupe de travail ait été constitué sous l'égide de Police Riviera, mais M. le Syndic n'en est pas certain. Si tel devait être le cas, la Municipalité de Montreux pourrait s'y associer même si elle est déjà impliquée dans une réflexion régionale.

D'autre part, quoi qu'il en soit, le Conseil intercommunal de Police Riviera aura bientôt l'occasion de se prononcer sur un règlement de Police unique qui traitera d'une partie des questions soulevées par M. Gétaz.

S'agissant du respect des droits de l'enfant, M. Salvi dirait que lorsque l'on constate qu'ils ne sont pas respectés, il s'agit de les dénoncer. Tout citoyen peut le faire et, en tant qu'élus, nous avons une responsabilité particulière. C'est à la Police qu'il appartient de dresser le constat et de faire en sorte que ces enfants soient pris en charge conformément à ce que M. Gétaz a décrit dans son interpellation.

Pour le surplus, M. le Syndic précise que nous avons la chance dans ce Canton que tous les enfants, quel que soit leur statut personnel, ont droit à la scolarité obligatoire lorsqu'ils sont en âge de la suivre. Leurs droits fondamentaux sont véritablement garantis, quel que soit leur statut.

M. le Syndic espère avoir ainsi répondu à cette interpellation.

#### 11.3. interpellation de M. Heinz Schoeneich relative au rapport-préavis N° 03/2008 PGA

M. Heinz Schoeneich donne lecture de son interpellation au nom des groupes libéral et radical:

«C'est pour notre séance de fin janvier que le dossier du PGA est arrivé devant notre conseil.

Ce volumineux dossier (50 pages pour le préavis, 10 pages pour les annexes liées au traitement des oppositions, 30 pages pour le règlement, 19 fiches, 35 pages de rapport OAT ainsi que 3 plans), reçu quelques jours



# GENERALI

Generali Assurances - Agence générale de la Riviera et du Chablais vaudois

Michel Wieser - Agent général - Brevet fédéral en assurances

Av. du Casino 50 - 1820 Montreux - Tél. +41 21 963 49 41 - Fax +41 21 963 04 22

Ligne directe +41 21 966 30 49 - Mobile +41 78 685 47 80

E-mail: michel.wieser@generali.ch - Internet: www.generali.ch

avant la séance du conseil, comme d'habitude, n'a tout simplement pas pu être digéré pour la séance.

En effet, un tel dossier est important, il engage la collectivité bien au-delà de la durée des mandats de tous les membres de cette assemblée et nécessite, pour les miliciens que nous sommes, bien plus que quelques soirs de lecture.

Ce dossier, démarré dès fin 2002, avec l'aide de divers mandataires extérieurs, a abouti en avril 2007 à sa mise à l'enquête. On imagine donc sans peine les milliers d'heures consacrées par les divers intervenants, des membres de la municipalité au personnel du service de l'urbanisme en passant par les mandataires.

Devant l'ampleur de la tâche qui allait attendre leurs futurs commissaires, les groupes radical et libéral ont mis sur pied une commission d'étude et de réflexion, composée d'une dizaine de personnes dont plusieurs membres sont confrontés quasi quotidiennement à la problématique de l'aménagement du territoire. Ce groupe a fonctionné dès mai 2007 et consolidé ses réflexions au cours de 12 séances. Une synthèse sera présentée à la municipalité ce vendredi 14 mars et les résultats seront ensuite mis à disposition des commissaires.

Ces points ont été évoqués en préambule pour mettre en évidence la complexité d'un tel dossier, comportant des aspects très pointus dans le domaine de l'aménagement du territoire, aussi bien techniques que juridiques.

C'est d'ailleurs pour cela qu'il a paru honnête, aux groupes radical et libéral, de ne pas faire de déclaration de groupe sur un dossier aussi capital. Nous tenions à avoir préalablement le temps d'en prendre bonne connaissance et cela de manière approfondie.

Le calendrier proposé par la municipalité estime la durée des travaux de la commission à 50 à 60 heures, soit environ 600 heures, comprimées en moins de 2 mois. Un travail de forçat pour des miliciens, de plus programmé avant la nomination des commissaires. Il est très probable que la commission, après avoir commencé à assimiler la matière, souhaite entendre par exemple les mandataires ou certains opposants. Un programme aussi serré que celui proposé ne laisserait que peu de possibilités à de tels entretiens.

Les groupes radical et libéral sont ainsi extrêmement surpris par la manière dont la Municipalité souhaite imposer le traitement de ce dossier, qui ressemble plus à un passage en force que le respect normal du processus démocratique.

L'organisation douteuse et approximative de la séance d'information du 27 février, de laquelle aucun procès-verbal n'a été établi, ce qui ne permettra ainsi pas aux commissaires et aux conseillères et conseillers de disposer des questions, respectivement des réponses données, a renforcé ce sentiment plutôt mitigé.

C'est donc par le biais de l'interpellation que nous avons choisi de rouvrir ce dossier et posons les questions suivantes à la Municipalité:



Willy Compte Sàrl  
Olivier Mouron succ.

Génie Civil - Maçonnerie  
Intervention 24h sur 24h.

Tél. 021 964 63 42 Natel 079 358 37 20  
Fax 021 981 23 06 willycompte@bluewin.ch

- Comment la Municipalité imagine-t-elle, après les menaces fort mal venues de son courrier du 22 février, rétablir la confiance et le dialogue dans le traitement de ce dossier?

- Comment la Municipalité a-t-elle évalué le déroulement de la séance du 27 février?

- Pour quelles raisons la municipalité a-t-elle comprimé à tel point le temps à disposition de la commission?

D'avance, nous remercions la Municipalité de sa réponse.»

M. Pierre Salvi, Syndic, tente au nom de la Municipalité de répondre comme suit aux différentes questions. Il commence par le contenu du texte : dans le travail effectivement très long et complexe qui a accompagné la maturation de ce projet de PGA, des groupes de travail ont été constitués.

M. le Syndic tient à relever que c'est la première fois dans l'histoire de l'aménagement d'un PGA à Montreux que participent autant de représentants de la société civile, y compris d'ailleurs les différents groupes politiques et ceci dès le début de la démarche.

M. Salvi observe d'ailleurs au passage la satisfaction des signataires de l'interpellation qui ont reçu des documents détaillés suffisamment tôt, ce qui a permis à chacun de travailler pour approfondir le sujet. Il relève aussi que les interpellateurs doivent être satisfaits d'être reçus par la Municipalité en fin de semaine afin de prendre connaissance du dossier préparé par ce groupe de réflexion dont il tient à saluer l'ouverture.

Il complète encore que la Municipalité ne tient à rien n'imposer du tout. La Municipalité, dans l'ordre institutionnel qu'est le nôtre, propose et le Conseil décide. Il n'y a donc aucune volonté de passage en force. Le respect normal du processus démocratique est une volonté que la Municipalité tient à partager avec le Conseil communal. Il s'agit de la condition sine qua non de décisions prises en connaissance de cause.

S'agissant de la lettre à laquelle cette interpellation fait allusion, M. le Syndic est obligé, à titre personnel, de présenter ses excuses formelles, dans la mesure où il n'a pas relu cette correspondance et il en assume pleinement le courroux que cela inspire à M. Schoeneich à qui il tient à dire: «Souffrez qu'il n'y avait pas de la part de la Municipalité, une volonté quelconque de vous froisser. C'était plus une incitation à dire – Venez! cela va vous donner l'occasion de poser des questions et d'obtenir des informations.»

Ceci étant dit, M. Salvi répond ensuite aux différentes questions de cette interpellation comme suit:

**Question N° 1:** Il n'y a eu aucune volonté de menacer. M. le Syndic présente ses excuses pour la formulation maladroite et espère qu'ainsi la confiance n'aura pas été rompue au travers de cette lettre, en regard de l'immense travail auquel le Conseil a été associé d'une façon ou d'une autre.



**!!! STOP !!!**

**Arrêtez de tourner en rond,  
votre magasin de sport se trouve à Montreux**

**Essayez, vous serez surpris !**

**accueil - service - rapport qualité prix**

**Rue Igor-Stravinsky - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 79 63**

**Soutien par un don:**

**MONTREUX INFO-VILLE – CCP 17-106360-1 – Merci!**

# La Page MIV

Montreux Info-Ville

## Nouveau: Outlander 4x4

Déjà dès CHF 36'950.-



Millasson Automobiles • Garage de la Paix • 1820 Montreux  
Tél. 021 963 55 63 • Fax 021 963 56 62

Génial à tout point de vue.



[www.mitsubishi-motors.ch](http://www.mitsubishi-motors.ch)

## DANIEL SALLIN DESIGN



- CRÉATIONS
- TABLEAU SUR TOILE
- RÉALISATION SUR COUSSINETS

PORTAIT OF EAT CHARLES  
RUELE DU VUAGNARD 1 • 1820 MONTREUX  
TÉL. 021 962 18 08 • PORTABLE 079 306 37 60

[www.dsdesign.ch](http://www.dsdesign.ch)

*Joëlle*  
*Boutique*

Prêt-à-Porter  
Avenue du Casino 42

Montreux

Lingerie  
Avenue du Casino 36



La collection *BASLER*  
*Printemps Eté 2008*  
est arrivée et  
nous vous invitons à la  
découvrir

FIDUCIAIRE

## FIDEXPERT

CONSEIL GLOBAL

RUE DU COLLÈGE 26 - 1815 CLARENS  
TÉL. 00 41 21 989 82 70  
FAX 00 41 21 989 82 79

## Aitv SA

## Au service de l'environnement

TOUS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE PUBLIQUE

### AITV S.A.

Place St-François 11  
1003 LAUSANNE  
Tél.: 021 342 50 34

Internet : [www.aitv.ch](http://www.aitv.ch) E-mail : [info@aitv.ch](mailto:info@aitv.ch)

### KUNZLI FRERES S.A.

Z.I. D, En Pré-Neuf 34  
1844 VILLENEUVE  
Tél.: 021 967 20 30

Général-Guisan 34  
1180 ROLLE  
Tél.: 021 825 34 34

Internet : [www.kunzli.ch](http://www.kunzli.ch) E-mail : [info@kunzli.ch](mailto:info@kunzli.ch)



Inspection TV / Réhabilitation  
Essai d'étanchéité



Vidange / Curage / Débouchage 24h/24h  
Tél. vert pour vos commandes: 0800 107 000

## Bravata SA

**Plâtrerie**  
**Papiers peints**  
**Peinture**  
**Rénovations**

Case postale 133 - 1807 Blonay  
Tél. 021 977 91 00 - Fax 021 977 91 01



Av. du Casino 33  
Tour d'Ivoire  
1820 Montreux  
Tél. 021 965 40 00

GERANCE  
ADMINISTRATION  
PROPERTY MANAGEMENT

[www.cgs-immo-management.ch](http://www.cgs-immo-management.ch)



[www.ipress-sa.ch](http://www.ipress-sa.ch)

Av. Nestlé 13 • 1820 Montreux  
Tél. 021 966 81 00 • Fax 021 966 81 02

E-mail: [info@ipress-sa.ch](mailto:info@ipress-sa.ch)

*la prise en mains de vos imprimés!*

## ARTISANS

TECHNIQUE-TRAVAUX-CONCIERGERIE

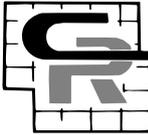
Rue du Pont 34 - 1820 Montreux

# Grand

multiService

**François Grand**

Tél. 021 965 34 34  
Fax 021 965 34 30  
Natel 079 447 45 35  
fgrand@grandmultiservice.ch



**CARRELAGES RIVIERA SA**

Rue du Centre 2 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 05 12 - Fax 021 963 75 85

**Gian Franco La Rosa**  
1816 Chailly / Montreux  
Portable 079 301 02 28

**Borko Rnjakovic**  
1815 Clarens  
Natel 079 301 17 65

E-mail: carrel.riviera@bluewin.ch

## GARAGES

# NICOLA PNEUS

Montage • Equilibrage  
Géométrie • Amortisseurs  
Echappements • Accessoires



**Nicola Iamartino**  
Rte des Colondalles 18 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 13 14 - Fax 021 963 13 13

Vous buvez 3 cafés par jour ?



**D.D.Café**

Vous prête Gratuitement Cette machine à Café



D'Angelo Distribution Café  
Rue Almé Steinlen 5  
1800 Vevey  
tél. 021 921 33 21

Renseignez-Vous!

## Informatique

Dépannage  
Installation  
Vente matériel  
Spécialiste Crésus

Tous travaux informatiques  
privés et entreprises

**TechLine**

1815 Clarens - Tél. : 021 964 83 07  
www.techline.ch - info@techline.ch



**Millass**  
Mitsubishi

Millasson Automobiles • Garage de la Paix • 1820 Montreux  
Tél. 021 963 55 63 • Fax 021 963 56 62

Votre concessionnaire  
sur la Riviera



Génial à tout point de vue.



**VITRERIE M. PAGÈS SÀRL**

24 h / 24

Case postale 44  
1816 Chailly  
Atelier - Z.I. « La Foge »  
Tél. 021 964 83 87  
Fax 021 964 13 46

MIROITERIE  
Remplacement de vitrine Remasticage  
Pose de survitrage Rayonnage  
Vitrage isolant Miroir

**TOUS TRAVAUX DE VITRERIE**



**GYPSERIE PEINTURE PAPIERS PEINTS**

Devis sans engagement

**SALVATORE NASTASI**

Maîtrise + fédérale  
1815 Clarens  
Ch. du Crépon 3  
Tél. 021 964 63 59  
Fax 021 964 21 71  
Natel 079 373 65 23



## VELO ELECTRIQUE Watt-World

La solution d'avenir,  
propre et silencieux.



Un test vous convaincra !

**M.DOUSSE - CYCLES-MOTOS**  
Rue de l'Eglise-Catholique 7 - 1820 Montreux  
Tél./Fax 021 963 24 35



**TECHNI PEINTURE**

**Ezio Lamacchia**

Plâtrerie - Peinture  
Papiers peints  
Rénovation façades

Rue Rouvenettaz 4 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 66 52 - Fax 021 963 66 52  
Natel 079 301 03 66



**TARONI Sàrl**

SERRURERIE & CONSTRUCTIONS METALLIQUES

SERRURERIE  
VERRIÈRES - VÉRANDAS  
PORTES DE GARAGES  
ESCALIERS

Zone Industrielle de la Roite - 1816 Chailly  
Case postale 1608 - 1820 Montreux  
Tél. 0041 (0)21 964 10 81  
Fax 0041 (0)21 964 72 67

**Pneus - Jantes**

**Pneu Service**



**Fernando Sousa**

• Montage et équilibrage amortisseurs  
• Echappements • Freins • Accessoires

www.pneuservicefernando.ch

Av. Vinet 16 - 1815 Clarens - Tél. 021 964 65 69  
Fax 021 964 55 75 - 079 627 86 13

## Séance du 12 mars 2008

**Question 2:** M. le Syndic dirait «en bon vaudois» que le degré de satisfaction s'élève en gros à 60%, sans plus, car il n'a pas retrouvé le débat qu'il espérait.

**Question 3:** La Municipalité a voulu participer à la définition contre conditions favorables en disant les impératifs qu'elle imagine par rapport au PGA en offrant des possibilités de réunion. Il est évident que la commission a tout loisir de faire son travail afin que le Conseil puisse prendre une décision qui, M. le Syndic l'espère, aille dans le sens des propositions formulées par la Municipalité pour l'essentiel.

M. le Syndic espère avoir ainsi répondu à cette interpellation.

M. Heinz Schoeneich remercie M. Salvi de ses réponses. Il espère que la commission pourra prendre tout son temps pour analyser et donner une réponse satisfaisante pour le Conseil.

M. Michel Zulauf espère que la Municipalité a bien entendu cette mise en garde sur le respect des délais qu'elle a souhaité. Il rappelle que tout conseiller communal doit défendre le droit de prendre tout son temps pour examiner cet important travail. Cinq ans d'élaboration et deux mois de discussion au sein du corps législatif paraît quelque peu disproportionné d'autant plus que comme l'avait déjà indiqué M. Zulauf, certaines dispositions nécessiteront peut-être des avis de droit. En effet, il y a peu de points de comparaison entre le nouveau règlement et celui qui avait été adopté en 1972.

M. Zulauf conclut en remerciant M. Schoeneich pour son interpellation. M. Stéphane Barbey rappelle que lors de sa première rencontre, la commission avait souhaité obtenir un avis de droit sur les aspects contraignants des délais transmis par la Municipalité. Ce document n'a toujours pas été remis aux membres de la commission qui l'attendent avec impatience.

#### 11.4 interpellation de M. Olivier Mark concernant le tapage nocturne de Police Riviera

M. Olivier Mark donne lecture de son interpellation:

«Je déclare d'emblée mes intérêts: mon domicile est situé en bordure de la route principale à Clarens, à quelques centaines de mètres de la base de Police Riviera.

Je suis donc aux premières loges, comme des centaines de citoyens montreuviens, pour constater les fréquents et tonitruants déplacements nocturnes de l'armada policière, toutes sirènes enclenchées. Car certaines nuits, pour des interventions que j'imagine urgentes et importantes, plusieurs véhicules engagés par la Police cumulent son et lumière afin d'assurer leur sécurité en tant que véhicules prioritaires.

Ce tapage fâcheux est bien entendu nuisible à la quiétude du quartier, ou plutôt des quartiers très denses traversés par ces véhicules.

Sans nier la mission de notre Police, ni la responsabilité du personnel mis en œuvre, Je demande donc à nos délégués municipaux au sein de police Riviera de répondre à quelques interrogations:

1. La Direction de Police Riviera a-t-elle conscience des nuisances sonores causées par l'utilisation nocturne des sirènes qui équipent ses véhicules?

2. Quelles sont les prescriptions en la matière? Une formation existe-t-elle pour en modérer l'utilisation autant que possible?

3. En conjonction avec les feux bleus, ne suffirait-il pas souvent de ralentir un peu aux croisements principaux - quasiment déserts la nuit - pour assurer la sécurité du trafic et des intervenants, sans augmenter notablement les délais d'intervention?

Cette dernière suggestion me paraît digne d'analyse. Ne serait-il pas souhaitable que Police Riviera applique la nuit les préceptes qu'elle nous inculque volontiers la journée: la vitesse, dans le cadre d'un engagement de proximité, même en cas d'urgence, est-ce réellement judicieux? Combien de secondes gagne-t-on vraiment en roulant si vite sur de si petits tronçons libres de tout trafic? Dans cette situation, presser sur le champignon comme des sourds, c'est le cas de le dire, est-ce vraiment indispensable?

Pour ne pas céder aux tentations des sirènes de la simplification, une réponse écrite étayée et différée me conviendrait parfaitement.»

M. Pierre Salvi, Syndic, précise que la réponse à cette interpellation est de la compétence du Comité de direction de Police Riviera. L'interpellation de M. Mark sera donc transmise à Police Riviera qui se chargera d'y donner la réponse qu'il convient.

M. le Syndic informe tout de même l'assemblée que lorsque les véhicules de Police mettent en route leur sirène et circulent un peu vite, ils vont sur un site à risque. Plus extraordinaire, il faut relever qu'un établissement public qui a ouvert ses portes à Montreux il y a peu, a réussi à requérir l'intervention de la Police deux fois sur les trois premières nuits. C'est dire à quel point nous devons être heureux d'avoir une Police active.

#### 11.5. réponse à l'interpellation de M. André Groux relative à l'attribution des travaux dans la Commune et l'absence de convention collective de travail (CCT) dans le bâtiment

M. Denis Golaz donne lecture de l'intervention de M. André Groux, excusé:

«Merci à la Municipalité pour sa réponse circonstanciée. A son propos, je me bornerai à faire trois remarques:

- D'une part, la Société suisse des entrepreneurs (SSC), n'est pas seule à souhaiter qu'une solution soit trouvée rapidement. Les syndicats, notamment UNIA, espèrent vivement que cette convention soit mise sous toit dans les plus brefs délais. Même si le résultat négocié n'était pas satisfaisant sur tous les points, ils ont d'ailleurs parfaitement respecté la clause de l'accord de médiation qui stipule: «Si les parties parviennent à se mettre d'accord, elles s'engagent à tout mettre en œuvre pour faire accepter le résultat par leurs organes respectifs.»



# Le Palais Oriental

Restaurant (Saveurs d'Iran, Liban, Maroc) • Salle de banquet

Veranda • Galerie d'Art • Caviar d'Iran

Quai E.-Ansermet 6 • 1820 Montreux • Suisse • Tél. 021 963 12 71 • www.palaisoriental.ch

- D'autre part, la Municipalité semble faire confiance à M. Messmer président de la SSE et c'est justement cette association qui a fait la démarche très surprenante de demander le changement des négociateurs.

- Enfin, n'oublions pas que de nombreuses autres conventions, y compris dans le bâtiment, sont en vigueur et heureusement pour les secteurs concernés.»

## 12. AUTRES OBJETS S'IL Y A LIEU

La discussion est ouverte.

M. Félix Glutz ne doute pas que la Ligue internationale contre le racisme l'anti-sémitisme est une association importante qui fait certainement du bon travail.

Par contre, en tant que Conseiller communal, comme en tant que Député, M. Glutz est surpris qu'une promotion de cette association avec un bulletin d'adhésion soit distribuée officiellement dans les enveloppes.

Il faut imaginer qu'il y a en Suisse des milliers d'associations. M. Glutz s'interroge sur quels critères l'une ou l'autre peut s'adresser aux élus pour faire sa promotion. Il n'a rien trouvé dans notre règlement à ce sujet et souhaite obtenir des informations à ce sujet.

Il lui semble que nous sommes en train d'ouvrir une boîte de Pandore: il n'y a aucune raison qu'un club de foot, qu'une association de musiciens, etc... et toutes les associations de notre pays ne vont pas demander à juste titre de pouvoir faire de la promotion dans les enveloppes des députés comme des élus communaux pour recruter de nouveaux membres. M. Glutz tenait donc à faire part de sa surprise à Mme la Présidente.

Mme la Présidente répond qu'il s'agit d'une initiative personnelle. En tant que Présidente, elle a parfaitement le droit de mettre en place l'ordre du jour et également de soutenir, en accord avec le vice-président, les appels de cette association. Les critères qui ont été utilisés sont ceux de l'humanisme voire de l'humanité.

M. Stéphane Barbey estime que le fait que nous puissions prendre connaissance de l'existence d'associations et de leurs activités et tout à fait fondamental. M. Barbey approuve donc la démarche de Mme la Présidente.

M. Jean-Marc Forclaz ne peut malheureusement pas se contenter de la réponse de Mme la Présidente. En effet, la présidence change chaque année: si le prochain président juge opportun de mettre une quinzaine de publicités de ce genre, les membres du Conseil auront quand même un problème.

Mme la Présidente souligne que c'est la première fois qu'il y a un tel ajout dans l'enveloppe et ce sera certainement le seul de l'année. Cette lettre n'a rien d'officiel car elle n'a pas l'en-tête du Conseil communal. Mme la Présidente l'a certes signée au titre de Présidente et M. Giannone au titre de vice-Président. Il n'y a pas de bulletin d'adhésion comme annoncé par M. Glutz mais simplement le signalement d'un lien internet où l'on peut le trouver en cas d'intérêt. Par conséquent, étant donné l'ampleur et l'importance de cette association, Mme la Présidente souhaitait, comme lors d'un préambule au Conseil, la mettre en évidence.

M. Félix Glutz ne peut se contenter de cette réponse. Il ne s'agit pas d'une protestation, ni de la ligue en question: il s'agit du principe. Peut-on accepter ou non, qu'une association fasse de la promotion dans un cadre politique. Si M. Glutz lit la brochure de cette ligue, il apparaît que tous les Conseils communaux du Canton ont fait cette distribution. Il faut s'attendre à une avalanche de ce type de promotion dans les années à venir.

Mme la Présidente réplique que ce sera alors le rôle du Président du Conseil de décider s'il y a lieu de mettre cette promotion, comme le dit M. Glutz, dans l'enveloppe des conseillers ou pas.

[...]

La séance est levée à 22 h 30.

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 12 mars 2008.

La version complète du procès-verbal peut être obtenue au Greffe municipal.

## AVIS IMPORTANT

Si la décision a été prise de moderniser la partie rédactionnelle, les procès-verbaux des séances du Conseil communal vont continuer dans la version habituelle. Plus d'informations locales, plus de photos, plus de couleur, avec notre journaliste et l'aide de Sylvie Doriot, nous allons présenter **Montreux Info-Ville** sur la toile tout prochainement. Un vrai journal local proche de ses habitants. Pour ce faire, sans aide publique, nous avons besoin de trouver des fonds nécessaires pour réaliser ce qu'attend la population montreuusienne. Aussi, si l'envie vous prends, n'hésitez pas à nous appeler pour une ouverture à toute proposition financière.

Dès aujourd'hui, vos dons de solidarité sont les bienvenus sur le compte Montreux Info-Ville, CCP 17-106360-1. Un grand merci d'avance.



**GENDRES & EMONET**  
GÉRANCE FIDUCIAIRE SA

RUE INDUSTRIELLE 26 CASE POSTALE 1217 1820 MONTREUX  
TÉLÉPHONE 021 977 30 50 FAX 021 977 30 27  
[www.gendres-emonet.ch](http://www.gendres-emonet.ch)

Vivez  
*Montreux Info-Ville*  
sur le site:

[www.fovville.ch](http://www.fovville.ch)



*Image et son*

TV - Hi-fi - Vidéo

Réparation - Vente - Installation

Rue Eglise Catholique 1 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 84 00 - <http://www.riviera-tv.ch>



**CORNAZ  
FONTANELLAZ  
CONSTRUCTIONS SA**

**Bâtiment - génie civil**

Ch. de La Veyre d'En-Haut B 16 - 1806 St-Légier  
Tél. 021 921 45 91 - Fax 021 921 97 29  
[cfconstruction@bluewin.ch](mailto:cfconstruction@bluewin.ch)

# Le gaz naturel, l'énergie...

... pour préparer l'avenir !



Près de 160 communes situées dans les cantons de Vaud, Valais et Fribourg sont désormais desservies par les trois sociétés gazières du groupe, dont le réseau de transport et de distribution s'étend sur plus de 1'200 kilomètres.

L'arrivée récente de Roos Ventilation SA favorise l'alliance de compétences et des synergies nouvelles pour le développement des activités au sein du groupe Holdigaz.

HOLDIGAZ Capital-actions CHF 20,5 millions						
100 %						
CICG Distribution de gaz	SGPR Distribution de gaz	Cosvegaz Distribution de gaz	J. Diémond SA Installations sanitaires	Brauchli SA Chauffage	Roos SA Ventilation	Novogaz SA Equipement de restauration collective

CICG: Compagnie Industrielle et Commerciale du Gaz SA, Vevey  
SGPR: Société du Gaz de la Plaine du Rhône SA, Aigle

[www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch) | no valeur 2.050.274 | marché Helvetica - [www.bpl-bondpartners.ch](http://www.bpl-bondpartners.ch)

Direction et siège social: av. Général-Guisan 28 - 1800 Vevey - Tél. +41 21 925 87 87 - Fax +41 21 925 87 88 - [info@holdigaz.ch](mailto:info@holdigaz.ch)

## Via Ferrata aux Rochers-de-Naye

Nouveauté  
2008



[www.mob.ch](http://www.mob.ch)  
☎ 0900 245 245 (CHF 1.- min)

**GOLDENPASS**  
SERVICES



# TOUZEAU

*Passionnement*



*Extrêmement*

Arts de la Table • Décoration de la Maison • Listes de Mariage  
GENÈVE • MONTREUX • ANNEMASSE  
[www.touzeau.com](http://www.touzeau.com)